

Association
Territoriale
CAUSSES
CÉVENNES

2^{ème} édition : 2017

BIENVENU(E) CHEZ VOUS !

*Petit guide à l'attention des personnes
qui souhaitent s'installer sur une des 36 communes
du territoire Causses Cévennes...*

...Et qui peut également servir à ceux qui y habitent déjà !!!

BIENVENU(E) !

Vous allez, ou vous êtes sur le point de, venir habiter sur une des 36 Communes de l'Association Territoriale Causses Cévennes. Vous avez fait un bon choix !

Savez-vous combien il y a d'habitants sur ce territoire très vaste ? Pas tout à fait 12 500 (12 357 au 1^{er} janvier 2014, dernier recensement officiel) ... Ce qui en fait un espace très peu dense, peut-être même l'un des moins peuplé de France ! Mais n'ayez pas peur, vous ne vous sentirez jamais seuls ! Savez-vous par exemple que chaque année, nos communes recensent entre 250 et 300 nouveaux habitants ? Certes, certains nous quittent, mais globalement la croissance du nombre d'habitants est en progression régulière depuis 1982, ouf... !!! Mais pour autant cette croissance est fragile... il y'a hélas encore plus de décès (de vieillesse on vous rassure...) que de naissances. Du coup cette croissance démographique ne tient qu'au fait que des gens, par choix de vie, opportunité ou hasard, viennent habiter ici !

Nous nous devons donc de les accueillir de la meilleure des manières...

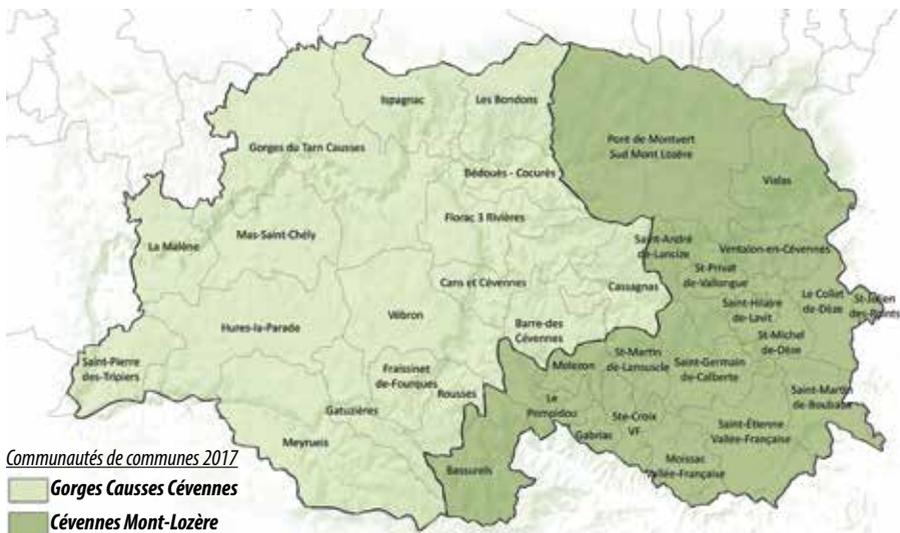
Un territoire varié et de très grande qualité



Vous avez dû vous en apercevoir, ici on ne rigole pas avec les paysages, les roches et le relief !

Immenses étendues calcaires des causses, falaises et détroits vertigineux des Gorges du Tarn et de la Jonte, vallées cévenoles encaissées et joyeuses, douces rondeurs granitiques du Mont Lozère. Leurs caractères exceptionnels et préservés en ont fait un lieu remarqué au niveau national (Parc National des Cévennes depuis 1970) et mondial (Paysages agro-pastoraux labélisés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011).

Mais ce n'en est pourtant pas un musée à ciel ouvert, ou une réserve naturelle mise sous cloche. Des hommes et des femmes y vivent et y travaillent ! On y trouve une agriculture diversifiée et de qualité valorisant les ressources locales (agneau de parcours, miel, Pélardon, châtaignes, tomes de brebis, truites...). Le tourisme est la première activité économique du territoire avec des sites emblématiques et très fréquentés comme les Gorges du Tarn. Les artisans du bâtiment sont également très actifs et montrent la richesse des savoir-faire locaux. Enfin la fonction publique, encore très présente, apporte des services et représente une source importante d'emplois locaux (Hôpital de Florac, SupAgro Florac, CFPPA, Parc national des Cévennes,...).





Pourquoi ce guide ?

L'Association Territoriale Causses Cévennes, regroupant les deux communautés de communes du sud Lozère, mène depuis 2009 une politique active en faveur du maintien et de l'accueil de populations. Elle s'occupe pour cela de communiquer sur les offres du territoire, il travaille avec les élus des communes sur le repérage et la remise en marché de locaux et logements non utilisés et accompagne enfin les nouveaux arrivants sur leurs projets de vie.

Il fallait donc un outil au service de ces nouveaux habitants. Un outil qui permette à toute personne récemment arrivée sur le territoire de trouver toutes les informations pratiques dont elle a besoin : coordonnées des mairies, démarches administratives, recherche d'emploi, loisirs etc... C'est donc l'objet de ce guide !

Comment l'utiliser ?

Ce guide n'est pas un « annuaire ». Certes vous y trouverez des numéros de téléphone et des adresses, mais nous l'avons conçu pour qu'il renseigne au mieux toute personne qui cherche un renseignement pratique lorsqu'il souhaite s'installer quelque part : comment trouver un logement ? Quel type d'activité fais-je pouvoir développer et qui peut m'aider dans mes démarches ? Comment et où faire garder mes enfants, faire du sport, me cultiver ? etc... Bref tout ce qui touche la vie quotidienne sur ce territoire.

Il est divisé en huit rubriques distinctes correspondant aux différentes questions que se pose tout nouvel habitant.

Le sommaire vous permet de repérer ces différentes rubriques et vous permet de trouver au mieux l'information que vous cherchez !

Bonne lecture !





Un territoire remarquable et reconnu

Le Parc national des Cévennes



Le Parc national des Cévennes, seul en France à être habité dans sa zone cœur, s'étend du mont Lozère au versant méridional des Cévennes. Il offre des paysages magnifiques qui s'étendent sur la Lozère, le Gard et l'Ardèche.

Le PNC met en œuvre depuis plus de quarante ans des mesures de protection et de valorisation de la biodiversité, d'un patrimoine paysager et culturel très riche où se conjuguent la part de la nature et celle des hommes qui en façonnent le territoire. Il promeut le développement durable qui passe notamment par un tourisme responsable et de qualité.

Il est composé d'un cœur protégé de près de 1 000 km², et une aire d'adhésion de 2800Km². Le Parc abrite 11000 espèces végétales et 2410 espèces animales. Le patrimoine culturel est également remarquable : plus de 150 sites et monuments sont classés ou inscrits.

L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO



Les Causses et les Cévennes sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 28 juin 2011 sous l'intitulé : « paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen ». Cette inscription dans la catégorie des paysages évolutifs et vivants porte en elle la reconnaissance internationale d'un territoire façonné par un agro-pastoralisme millénaire. La zone classée couvre un tiers du département et plus de 70% se situe sur le territoire de l'ATCC. Des labels de qualité, notamment autour des fromages et des viandes traduisent un agro-pastoralisme vivant et contemporain : l'Agneau de Lozère, le bœuf Aubrac, le Pélaridon...



SOMMAIRE

Je m'installe



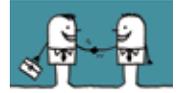
- Je cherche un logement locatif à l'année 9
- Je cherche un logement temporaire (pour quelques mois ou quelques semaines) 10
- Je cherche à acheter ou à faire construire 10
- Je cherche un logement d'urgence 10
- Je cherche un conseil (en tant que propriétaire ou locataire) 11



Démarches administratives et pratiques

- Les formalités à effectuer 12
- Tous les Numéros et adresses utiles
 - Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale - Relais de Services Publics 13
 - La Sous Préfecture 13
 - La Sécurité Sociale 13
 - La Préfecture de la Lozère 13
 - Le Conseil Départemental de Lozère 13
 - La Poste 14
 - Les déchetteries 14
 - Les impôts 15
 - La Police 15
 - La Gendarmerie 15
 - Les Pompiers 15
 - Centre anti-poison 15
- Les communes et communautés de communes du territoire de l'Association Territoriale Causses Cévennes 16-19

Je travaille (ou pas encore...)



- Trouver un emploi salarié dans le privé 20-21
- Créer son activité 21-22
- Développer une activité agricole 22-23
- Pour rechercher du foncier ou une exploitation à reprendre 23

Je scolarise, je fais garder mes enfants



- Pour les tout petits (- de 6 ans)
 - Les Assistantes maternelles agréées (les fameuses « nounous » !) : 24
 - Les crèches 25
 - Les Centres de Loisirs sans Hébergement (anciens « centres aérés ») 25
- Pour les un peu plus grands :
 - Les Ecoles maternelles et primaires 26
- Pour les plus grands :
 - Collèges et lycées 26-27
- Pour les encore plus grands :
 - Les Organismes de Formations présents sur le territoire 27

Je me soigne, me fais aider...



- Professionnels de santé présents dans les maisons de santé 28-29
- Autres professionnels, hors maisons de santé 29
- Les dentistes 29
- Les kinésithérapeutes 29
- Les psychologues 30
- Les orthophonistes 30
- Les infirmiers libéraux 30
- Pharmacies 30
- Les ambulances 30
- Les urgences 30
- Permanences des soins
un numéro unique : le 0 810 604 608 30
- Suivi de la grossesse 31
- Pour nos petites bêtes
(ou même les grosses !) : les véto ! 31
- Aide, Prise en charge, Services à domicile 31
- Maison de retraite 31
- Aides, renseignements,
démarches administratives 31



Je me déplace

- Se déplacer dans le coin
 - Transport à la demande 32
 - Entreprises de taxi 32-33
 - Bus 33
 - Location de véhicules 33
 - Prêt de véhicules 33
 - Stations Services 33
- Pour se déplacer un peu plus loin...
 - Par la route 33
 - Par le train 33
- Le co-voiturage 34

Je consomme local



- Les Marchés 35
- Quelques spécialités locales 35



Je profite de mon temps libre

- Culture 37
- Les bibliothèques 38
- Les animations et les associations 38
- Les sports 38
- Grands événements sur le territoire 39





JE M'INSTALLE

Quelle sera la maison de vos rêves...

Un mas cévenol isolé ? Une belle demeure caussenarde ?

Une maison de caractère en cœur de village ?

Une maison auto-construite et bio-climatique ?

L'architecture locale laisse l'imagination divaguer...

Mais avant de concrétiser votre rêve, il vous faudra d'abord trouver un toit !

Le « parcours classique » des nouveaux venus peut se résumer par certaines étapes « obligées ».

Tout d'abord louer un appartement, pas le premier venu mais presque... histoire de poser ses valises et de prendre ses marques. Ensuite on affine ses envies, on se renseigne à droite à gauche et on finit par trouver une location digne de ce nom, avec petit jardin extérieur par exemple... Enfin on sait réellement ce qu'on cherche (acheter ou rester locataire) et on parvient à concrétiser son projet.

Dans tous les cas, réfléchissez bien à l'endroit où vous souhaitez habiter en fonction de votre lieu de travail (pensez aux trajets, notamment en hiver...), de la scolarisation des enfants, des loisirs, de l'ensoleillement (notamment en période hivernale...). Bref donnez-vous toutes les chances de faire le bon choix pour pouvoir profiter à fond de votre nouvelle vie !

Je cherche un logement locatif à l'année

Trois types de bailleurs existent : des propriétaires privés qui mettent en location un logement à l'année ou pour une durée limitée ; des communes qui ont rénové ou construit des logements qu'elles louent à l'année et enfin des organismes HLM. Pour les deux derniers types (communes et sociétés HLM), les ressources du foyer sont demandées et ne doivent pas dépasser un certain plafond. (Les plafonds de ressources ne concernent pas tous les logements communaux, **uniquement ceux qui sont conventionnés**).

> Pour les offres de particuliers ou des collectivités : l'Association Territoriale Causses Cévennes centralise et diffuse les offres sur le site www.espace-cevennes.com. Il s'agit d'offre principalement à l'année (sans limite de durée). Mais vous pourrez également y voir des offres « courtes durées » c'est-à-dire des offres de gîtes loués hors saison ou de chambre pour une durée limitée (quelques jours à quelques semaines).

Un autre moyen est de consulter les offres du journal hebdomadaire « La Lozère Nouvelle » (parution le jeudi), le site le bon coin, et enfin le bouche à oreille N'hésitez pas à entrer dans les commerces pour faire part de votre recherche. Il y a sûrement le voisin d'une cousine de la grand-mère du boulanger qui a peut-être quelque chose à proposer...

> Pour les logements HLM, il faut déposer un dossier de demande auprès d'un des deux organismes de Lozère. Le dossier est téléchargeable sur leur site internet ou à demander par téléphone. Une demande en ligne peut également être faite :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Info

En Lozère, le marché n'est pas tendu, il y'a donc de l'offre. Consultez par internet les logements proposés par les sociétés HLM et n'hésitez pas à déposer une demande ! Sachez par ailleurs que les plafonds de revenus sont assez hauts (exemple pour une personne seule, le revenu fiscal ne doit pas dépasser 20.123 €, ou encore 26876 € pour deux personnes – il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de chaque personne composant le ménage au titre de l'année n-2, soit 2015 pour 2017)

• S.A D'HLM LOZERE HABITATIONS

1, av. du père Coudrin
48000 MENDE
Tél : 04 66 49 19 36
contact@lozerehabitations.fr
www.lozerehabitations.fr

• HLM POLYGONE LOZÈRE

7, rue Droite
48000 Mende
Tél : 04 66 49 13 05
polygone48@polygone-sa.fr
<http://www.polygone-sa.fr/index.php>



Je cherche un logement temporaire (pour quelques mois ou quelques semaines)

Certains propriétaires, qui louent des gîtes meublés aux touristes pendant l'été, acceptent de les louer ensuite hors-saison à des tarifs moins élevés. Cela peut permettre à des personnes qui viennent pour des raisons professionnelles ou scolaires (stage, remplacement, formation), de se loger pour une durée déterminée. Pour plus d'infos sur ce sujet, consultez directement les offices de tourisme concernés (toutes les coordonnées à la rubrique « Je profite de mon temps libre ») qui vous donneront la liste de ces meublés.

Je cherche à acheter ou à faire construire

Si vous cherchez à acheter une maison ou un appartement, consultez les agences immobilières du territoire :

ISPAGNAC

• LANGUEDOC EDEN REALTY

Savajol Nelly
Rejal
48320 ISPAGNAC
Tél : 06 28 04 43 33
contact@languedoc-eden-realty.com

FLORAC

• MARCEL IMMO

Av Jean Monestier
48400 FLORAC
Tél : 04 66 45 19 28
www.marcelimmo.com

SAINT ETIENNE VALLEE
FRANCAISE

• PHILIP VÉRONIQUE

all Tilleuls
48330 SAINT ETIENNE VALLEE
FRANCAISE
Tél : 04 66 45 78 12
philip.veronique@wanadoo.fr

> Si vous cherchez un terrain à bâtir c'est à la mairie dont dépend votre terrain que vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre prise de décision. Si la commune possède un règlement d'urbanisme de type : charte architecturale, PLU ou PLUI plusieurs exigences peuvent figurer : implantation de la construction, volume, aspect extérieur du bâtiment, ... Dans le cas contraire la construction devra respecter le Règlement National d'Urbanisme. Différents textes réglementent les droits d'occupation des sols (aménagement et construction). Ils peuvent être :

- au niveau national : règlement national d'Urbanisme (RNU)

- au niveau communal : carte communale, PLU, PLUI, auxquels peuvent être annexés des Plans de Prévention des risques (PPR)

- ou établis pour un secteur particulier : Architecte des Bâtiments de France, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), aire de mise en Valeur de l'architecture et du Patrimoine (AVAP), qui remplace l'ancienne Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), règlement et/ou cahier des charges de lotissement, charte architecturale et paysagère.

Je cherche un logement d'urgence

L'association Quoi de 9 située à Florac gère un parc de logements en Sud-Lozère, grâce à un agrément préfectoral pour la sous-location. Quoi de 9 propose également des locaux d'accueil en cas d'extrême urgence via le 115 afin de répondre aux besoins des personnes de passage : dormir, manger, prendre une douche.

• ASSOCIATION QUOI DE 9

Place Paul Comte
48400 FLORAC
quoi.de.9@wanadoo.fr
Tél : 04 66 45 17 17



Je cherche un conseil (en tant que propriétaire ou locataire)

Dans le cadre de ses permanences tenues dans de nombreuses villes du département, notamment à Florac, le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 16h30 à la Maison des services public, l'ADIL 48 offre une information complète sur tous les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement. L'ADIL 48 est ainsi un spécialiste du logement mais elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur. Si elle renseigne les particuliers sur des points précis de droit du logement ou de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux. Son rôle s'arrête en ce domaine à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de consommateurs, de défense des locataires ou des propriétaires, dont les coordonnées sont mises à la disposition du public.

• ADIL LOZÈRE AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

12, bis avenue Maréchal Foch - 48000 Mende

Tél : 04 66 49 36 65

adil48@orange.fr

www.adil48.org

• Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30

Voici les coordonnées des structures qui peuvent vous conseiller et vous accompagner dans vos projets.

• LE CAUE DE LA LOZÈRE

L'architecte conseil du CAUE, conseille gratuitement les particuliers en amont de tout projet de réhabilitation, aménagement ou construction. L'association propose également des rendez-vous délocalisés à Florac le 1er mardi du mois de 14h à 17h, à la Maison des services public.

Il dispose aussi d'une notice générale sur les documents d'urbanisme ou les constructions neuves <http://www.caue-ir.fr/les-autorisations-durbanisme-notice-generale>

Rue du Gévaudan

48000 MENDE

Tél : 04 66 49 06 55

cauelozere@wanadoo.fr

<http://caue-lozere.fr/>

• OC'TEHA

Conseils gratuits et accompagnement des propriétaires sur les éventuelles aides financières.

10 Boulevard Lucien Arnault

48 000 MENDE

Tel : 04 66 31 13 33

contact@octeha.fr

• LOZERE ENERGIE

Conseils personnalisés, indépendants et gratuits sur tout ce qui concerne les économies d'énergie et les énergies renouvelables

5T Boulevard Lucien Arnault

48000 MENDE

Tél : 04 66 49 60 93

contact@energie.lozere.fr

• MAISON PAYSANNE DE FRANCE

Association de passionnés, grâce à des délégués départementaux, elle peut vous conseiller et vous accompagner dans votre projet de restauration ainsi que vous initiez aux techniques de construction locale.

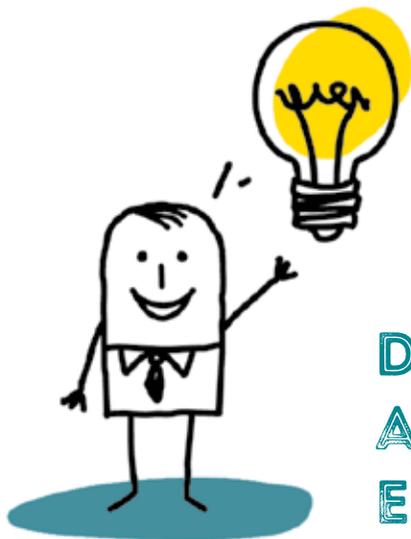
Délégation de la Lozère

Le Pujol 48400 BASSURELS

Tél: 04 66 60 38 16 ou 06 78 87 32 17

lozere@maisons-paysannes.org

<http://maisonspaysannesdelozere.org/>



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET PRATIQUES

Dès que vous avez une adresse, tout un tas de petites démarches, parfois assez pénibles..., sont indispensables pour vous sentir vraiment chez vous et non plus en transit !

Les formalités à effectuer

Voici tout d'abord un rapide résumé des démarches à effectuer lors de l'emménagement dans un nouveau logement :

> Raccordement

Appeler la mairie de votre lieu de résidence qui indiquera tous les documents nécessaires à l'ouverture du compteur. Pour les coordonnées de votre mairie, reportez-vous à la page qui concerne votre commune d'habitation.

> Raccordement à l'électricité

Résiliation de l'ancien contrat EDF
Ouverture du nouveau contrat EDF
Tél : 0801 00 34 34
<http://particuliers.edf.fr/>

> Demander une ligne fixe

Concernant la téléphonie mobile, il existe des zones où tous les opérateurs ne passent pas...

Renseignez vous auprès de vos futurs voisins pour connaître l'opérateur qui passe le mieux chez vous !

> Faire connaître votre nouvelle adresse

Penser à transmettre votre nouvelle adresse à tous vos abonnements et toutes les structures qui vous envoient du courrier (et des factures...) : banque, assurances, impôts, CAF, CPAM, Pôle Emploi, etc etc... ainsi qu'à vos proches ! Mais n'ayez crainte, ici dans nos villages, les facteurs connaissent tout le monde. Et même si quelqu'un vous envoie un courrier avec une adresse un peu fantaisiste (Famille XX, jolie petite maison sur la droite après le pont en direction d'Ispagnac), le facteur trouvera bien un moyen de vous la remettre... Adressez-vous à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tous les Numéros et adresses utiles

Voici maintenant une liste des différents organismes qui peuvent vous être utiles à un moment ou un autre, que ce soit lors de votre installation ou plus tard.

• MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE • RELAIS DE SERVICES PUBLICS

Ces lieux d'accueil, labellisés par le préfet de département, ont vocation à fournir au citoyen un espace d'accueil de proximité et polyvalent où il peut obtenir des conseils, des informations de premier niveau et effectuer diverses démarches administratives, sociales et professionnelles. Les thématiques traitées dans les Msap sont vastes : formation, emploi, social, santé, logement, transport, information jeunesse, services publics, télétravail, vie associative. Ils sont aussi point services Edf où une ligne direct est mise à disposition du public. Les Msap proposent également des Télécentres ouverts aux indépendants et salariés.

Enfin les MSAP sont le lieu de nombreuses permanences (Mission Locale, Lozère Energie, AIRDIE, planning familial,...). Renseignez-vous auprès de chacune d'elles pour connaître la liste des organismes et le jour de leur présence.

Quatre antennes de la **Maison de Service Publics** sont présentes sur le territoire de l'ATCC :

À Florac

1 place Paul Comte

48400 FLORAC

Tél : 04 66 47 48 82

mde-florac@orange.fr

• Ouverture : Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

À Meyrueis

11 Place du Champ de Mars

48 150 MEYRUEIS

Tél : 04 66 31 25 92

valleedelajonte@mdec48.fr

• Ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Au Pont de Montvert

Rue du quai

48220 Le Pont de Montvert

Tél : 04 34 09 06 14

msap@cevennes-mont-lozere.fr

• Ouverture : Du lundi au mardi de 9h30 à 12h / après-midi sur RDV, le mercredi de 9h30 à 12h, le jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 20h, le vendredi de 9h30 à 12h

Dans la Vallée Française

À la mairie de Sainte Croix Vallée Française

Tél : 04 66 44 70 50

msapvf@gmail.com

• Ouverture : mercredi (09h -12h), jeudi (09h-12h ; 14h30 - 17h30), vendredi (09h-12h)

À la mairie de Saint Etienne Vallée Française

Tél : 04 66 45 70 02

msapvf@gmail.com

• Ouverture : lundi (09h-12h ; 13h30 - 16h), mardi (09h-12h ; 13h30 -17h)

• LA SOUS PRÉFECTURE

Florac Trois Rivières (2 000 habitants) est une sous-préfecture ! Vous pouvez facilement vous y rendre pour des actes classiques (carte nationale d'identité, carte grise mais aussi par exemple pour déclarer une association).

14, avenue Marceau Farelle

48400 FLORAC

Tél : 04 66 65 62 80

sp-florac@lozere.gouv.fr

• Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

• LA SÉCURITÉ SOCIALE

Guichet unique de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère

CCSS de la Lozère

Quartier des Carmes

BP 144 - 48000 MENDE

Pour joindre les Allocations

Familiales : 0810 25 48 10

• Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

• LA PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE

Elle se trouve à Mende (12 000 habitants)

Préfecture de la Lozère

Rue du Faubourg Montbel,

48000 Mende

Tél : 04 66 49 60 00

Horaires délivrance de titres (identité, immatriculation, permis de conduire, étrangers) : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h00

• LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOZÈRE

Hôtel du Département

Rue de la Rovère

BP 24 - 48 001 MENDE cedex

Tél. : 04 66 49 66 66

<http://www.lozere.fr>

• LA POSTE

La Poste principale se situe à Florac
Avenue Jean Monestier

• Ouverture :

le lundi de 14h-17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h

Horaire levée du courrier : 15h45 (12h le samedi)

Mais beaucoup d'autres communes disposent d'agences postales ou de bureau de poste ouverts toute la journée ou en partie. Certains horaires sont modifiés en période estivale avec une ouverture plus large.

• BUREAUX DE POSTE ET AGENCES POSTALES

Barre des Cévennes

Rue principale

• Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h

Levée du courrier : 12h

Cocurès

• Ouverture de 14h à 17h le lundi ainsi que le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Levée du courrier : 12h

Ispagnac

Place de l'Eglise

• Ouverture de 9h à 12h le lundi, mercredi, samedi ainsi que le mardi jeudi vendredi 9h à 12h puis de 13h30 à 16h

Levée du courrier : 12h

Sainte-Croix Vallée-Française

Route départementale 583

• Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 12h30 puis de 13h30 à 16h

Levée du courrier : 12h

Meyrueis

Route de Florac

• Ouverture le lundi et jeudi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 11h 30 et le samedi de 9h à 11h30.

Levée du courrier : 12h00

Sainte-Enimie

Route départementale 986

• Ouverture du mardi au vendredi de 09h à 11h30

Levée du courrier : 12h

Cassagnas

Complexe Touristique

Relais Stevenson

Tél : 04 66 45 20 34

• Ouverture de 09h à 11h du lundi au samedi

Vébron

Village

• Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 12h

Levée du courrier : 12h

Quézac-Blajoux

• Ouverture du lundi et le vendredi de 15h à 17h

Le Pompidou

• Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12 puis de 13h30 à 15h30

Levée du courrier : 10h

Hyelzas

• Ouverture du lundi au samedi de 10h à 12h

La Malène

• Ouverture le lundi et jeudi de 09h à 12h puis de 13h30 à 16h30 ainsi que le mardi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h30.

Le Pont de Montvert

Rue des Ecoles

• Ouverture tous les jours de 9h à 12h, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h15

Le Collet de Dèze

Rue Principale

• Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 16h30, mercredi et samedi de 9h à 12h

Saint Martin du Boubaux

Village

• Ouverture du lundi au samedi de 10h à 12h

Saint-Etienne-Vallée-Française

Anciennes Ecoles

• Ouverture du lundi au vendredi 13h45-16h, samedi de 10h à 12h

• LES DÉCHETTERIES

Florac

S^t Julien du Gourg

Tél : 04 66 45 03 51

• Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h

Causse Méjean

entre la Parade et Hyelzas

Tél : 04 66 31 14 62

• Horaires d'ouverture : Mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Sainte Énimie

route départementale D998

Tél : 06 61 40 34 41

• Horaires d'ouverture :

> Été (du 1^{er} juin au 31 août) : mercredi 8h-12h et 14h-17h, samedi : 8h-12h
> Hiver (du 1^{er} septembre au 31 mai) : mercredi 13h30-17h, samedi : 8h30-12h

Ste Croix Vallée Française

zone artisanale

Tél : 04 66 31 74 92 (gestionnaire)

• Horaires d'ouverture :

> Hiver (du 1^{er} novembre au 30 mars) : mercredi : 14h-18h, samedi : 9h-12h30 puis de 15h à 17h
> Été (du 1^{er} mai au 31 octobre) : mercredi : 14h-17h, samedi : 9h-12h30

Le Pont de Montvert

Tél : 04 66 32 93 30

• Horaires d'ouverture :

> Hiver : mercredi de 8h30 à 12h00, samedi de 8h30 à 12h00

> Été (juin/juillet/août) mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 samedi de 8h30 à 12h00

St Privat de Vallongue

Tél : 04 66 31 97 27

• Horaires d'ouverture :

> Octobre à Mai : mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30 samedi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30

> Juin à Septembre : mercredi et vendredi : 15h00 à 19h00 samedi : 9h00 à 12h00 / 15h00 à 19h00

• LES IMPÔTS

Service Impôts des particuliers et des entreprises :

Rue Sipple Sert
48400 FLORAC

Tél : 04 66 45 00 72

SIP-SIE.FLORAC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

• Ouverture : Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h

Centre des Impôts fonciers :

1, bd Lucien Arnauld
BP 135 - 48005 MENDE CEDEX
Tél : 04 66 49 53 70

CDIF.MENDE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

• Réception : Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h

• LA POLICE

Direction Départementale de la Sécurité Publique

Hôtel de Police, 4 Rue des Écoles
48005 MENDE Cedex
Tél : 04 66 65 63 63
Police secours : 17 (24h/24h)

• LA GENDARMERIE

Brigade Territoriale Chef Lieu de Proximité (BTCLP) de Florac

Tél : 04 66 45 00 07

• Ouverture : du lundi au samedi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Hors horaires : CORG Mende : 04.66.49.54.00

Brigade Territoriale de Proximité (BTP) de Barre des Cévennes

Tél : 04 66 45 05 01

• Ouverture : Mardi de 08 h à 12 h et Jeudi de 14 h à 18 h

Brigade Territoriale Chef Lieu de Proximité (BTCLP) de Meyrueis

Tél : 04 66 45 64 55

• Ouverture : Du lundi au samedi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Brigade Territoriale de Proximité (BTP) de Sainte-Enimie

Tél : 04 66 48 50 03

• Ouverture : Jeudi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Brigade Territoriale de Proximité (BTP) du Pont de Montvert

Tél : 04.66.45.80.02

• Ouverture : Du lundi au samedi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Brigade Territoriale de Proximité (BTP) de Saint Germain de Calberte

Tél : 04.66.45.90.01

• Ouverture : lundi, mardi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Brigade Territoriale de Proximité (BTP) du Collet de Deze

Tél : 04.66.45.50.04

• Ouverture : Du lundi au samedi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

• LES POMPIERS

Florac

Tél : 04 66 45 26 27

Barre des Cévennes

Tél : 04 66 45 82 18

St-Etienne-Village-Fççe

Tél : 04 66 45 74 90

Meyrueis

Tél : 04 66 45 64 73

Sainte-Enimie

Tél : 04 66 47 13 65

Le Pont de Montvert

Tél : 04 66 45 82 18

Le Collet de Dèze

Tél : 04 66 45 54 18

En cas d'urgence : le 18

SAMU : le 15

• CENTRE ANTI-POISON

Des médecins assurent une assistance permanente téléphonique gratuite (hormis le coût de l'appel). 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

Marseille

Tél : 04 91 75 25 25

Toulouse

Tél : 05 61 77 74 47

Les communes et communautés de communes de l'Association Territoriale Causses Cévennes

Maillon indispensable à la vie sociale sur notre territoire, les mairies sont l'échelon proche de la population par excellence. Vous aurez souvent à faire à elles ! Eau, permis de construire, inscription sur les listes électorales, repas pour la cantine, animations locales, etc... Ici nos communes s'occupent de beaucoup de choses et sont au courant de tout ! Les maires y sont très souvent présents et accessibles. N'ayez pas peur d'aller vous présenter et de saluer le premier édile de la commune. Il se fera un plaisir de vous parler avec amour de sa commune. Le, ou la, secrétaire de mairie est également une personne importante. Que vous alliez vous présenter ou non, elle sait déjà que vous êtes là... Et oui, on vous l'a dit, les nouvelles vont vite ici !

Voici la liste, par communauté de commune, des mairies du territoire, avec adresse, coordonnées téléphoniques, e-mail, nombre d'habitants en 2017 et le nom du maire actuel. Certaines possèdent des sites internet où vous trouverez tout un tas d'informations très pratiques qui vous permettront de mieux connaître votre commune, ses activités et ses habitants. Sachez toutefois que ces données sont susceptibles d'être modifiées, notamment après chaque élection (les prochaines élections municipales auront lieu en 2020). Attention, la plupart des secrétariats de mairie ne sont pas ouverts toute la journée. Renseignez-vous avant de vous y rendre !

• LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Siège : Florac
22 rue Justin Guat - 48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
Tél : 04 66 44 03 92
contact@ccgcc.fr

www.gorgescaussescevennes.fr

Président : Mr Henri COUDERC

LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Florac-Trois-Rivières (2107 hab)
2, Place Louis Dides
48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
Tél : 04 66 45 00 53
florac@ville-florac.fr
www.ville-florac.fr

Maire : Mr Christian HUGUET

Ouvert : Du lundi au vendredi 8h30 à 12h puis de 14 à 17h30 fermée le lundi après midi.

À la salle Prunet le mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Ispagnac (880 hab)
Place Jules Laget
48320 ISPAGNAC
Tél : 04 66 44 20 50
mairie.ispagnac@wanadoo.fr
www.ispagnac.com

Maire : Mr Michel VIELLEDENT

Ouvert : Du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h fermeture à 17h le mercredi

Bédouès-Cocurès (478 hab)
Route du Pont de Montvert
48400 COCURÈS
Tél : 04 66 45 23 49
mairie.cocures@orange.fr
www.bedoues-cocures.fr

Maire : Mr André ROUX

Ouvert à Cocurès : mardi 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30
vendredi 13h30 16h30

À Bédouès lundi 9h à 13h jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30



Les Bondons (143 hab)

Mairie
48400 LES BONDONS
Tél : 04 66 45 09 64
mairielesbondons@orange.fr

Maire : Mr Francis DURAND

Ouvert : Mercredi et jeudi de 9h à 12 puis de 14h à 16h

Barre des Cévennes (201 hab)
Mairie
48400 BARRE DES CÉVENNES
Tél : 04 66 45 05 07
mairie.barre-des-cevennes@orange.fr
www.barredescevennes.com

Maire : Mr François ROUVEYROL

Ouvert : du lundi au jeudi de 9h à 12h

Cassagnas (115 hab)

Mairie
48400 CASSAGNAS
Tél : 04 66 45 06 56
mairie-cassagnas@wanadoo.fr
www.cassagnas.fr

Maire : Mr Jean WILKIN

Ouvert : Lundi et jeudi de 8h à 12h

Rousses (102 hab)

Mairie
48400 ROUSSES
Tél/Fax : 04 66 44 08 74
communederousses@wanadoo.fr
rousses48.fr

Maire : Mr Daniel MEYNADIER

Ouvert : mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et le lundi après-midi sur rendez-vous



Cans et Cévennes (282 hab)
Le village - Saint Laurent de Trèves
48400 CANS ET CÉVENNES
Tél : 04 66 45 01 94
mairie.cc@wanadoo.fr

Maire : Mr Henri COUDERC

Ouvert : Mardi 9h -12h / 14h-17h30,
Mercredi et Vendredi 9h-12h
Ouvert St Julien d'Arpaon : Lundi et
Jeudi 9h-12h/14h-17h30
(Tél : 04 66 45 18 48)

Vébron (194 hab)
Mairie
48400 VÉBRON
Tél/Fax : 04 66 44 00 18
mairie.vebron@wanadoo.fr

www.vebron.fr

Maire : Mr Alain ARGILIER

Ouvert : Lundi de 8h30 à 12h et 14h
à 17h, Mardi 14h à 17h, Jeudi de
8h30 à 12h et 14h à 16h et Vendredi
de de 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Gorges du Tarn Causses (975 hab)
Mairie - 48210 SAINTE-ÉNIMIE
Tél : 04 66 48 50 09

mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr
www.mairie-sainte-enimie.fr

Maire : Mr Alain CHMIEL

Ouvert : Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé
le mercredi après-midi.

Quézac : Du lundi au mercredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et du
jeudi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h30

Montbrun : Mardi, jeudi et vendredi
impairs de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 16h30

La Malène (153 hab)
Mairie - 48210 LA MALENE
Tél : 04 66 48 51 16
lamalenemairie@gmail.com
www.lamalene.fr

Maire : Mr Jean-Luc AIGOUY

Ouvert : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mas Saint Chély (119 hab)
Mairie - 48210 MAS SAINT CHÉLY
Tél : 04 66 48 52 31
mairie.massaintchely@gmail.com

Maire : Mr Gérard MOURGUES

Ouvert : Le Mardi de 17h à 19h et le
vendredi de 9h à 12h

Meyrueis (830 hab)
Rue Apiès - 48150 MEYRUEIS
Tél : 04 66 45 62 64

sgmeyrueis@wanadoo.fr
www.meyrueis.fr

**Maire : Mr Jean-Charles
COMMANDRE**

Ouvert : Du lundi au vendredi de 9h
à 12h

Fraissinet de Fourques (65 hab)
Village
48400 FRAISSINET DE FOURQUES
Tél : 04 66 44 01 51
mairiefdf@orange.fr

Maire : Mr Eddy CHARBONNAUX

Ouvert : Permanence en Mairie de
Fraissinet de Fourques le lundi de
14h30 à 15h30
Hors permanences mairie de
Meyrueis du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00

Gatuzière (59 hab)
Mairie
48150 GATUZIÈRE
Tél : 04 66 44 01 51
sg-meyrueis@wanadoo.fr

Maire : Mr Michel COMMANDRE

Ouvert : mairie de Meyrueis du lundi
au vendredi de 9h à 12h

Hures La Parade (270 hab)
La Parade
48150 HURES LA PARADE
Tél : 04 66 45 61 38
sg-meyrueis@wanadoo.fr

Maire : Mr André BARET

Permanence en mairie d'Hures
La Parade le lundi de 16h à 17h
Hors permanences mairie
de Meyrueis du lundi au vendredi
de 9h à 12h

St Pierre des Tripiers (75 hab)
Le Bourg
48150 SAINT PIERRE DES TRIPIERS
Tél : 05 65 62 66 77
mairie.saintpierredestripiers@
wanadoo.fr

Maire : Mr André VERNHET

Permanence en Mairie du TRUEL
le vendredi de 15h00 à 18h00 hors
permanences mairie de Meyrueis du
lundi au vendredi de 9h à 12h

• LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE



Siège : Le Collet-de-Dèze
Route Nationale - 48160 LE COLLET-DE-DÈZE
Tél : 04 66 65 07 79

cc-cevennesmontlozere@orange.fr

www.cevennes-mont-lozere.fr

Président : Mr Alain LOUCHE

LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Collet-de-Dèze

Route Nationale 106
48160 LE COLLET-DE-DÈZE
Tél : 04 66 45 50 14

mairie-du-collet-de-deze@wanadoo.fr

www.mairie-collet-deze.fr

Maire : Mr Jean-Michel LACOMBE

Ouvert : Du lundi au mardi : de 09h à 12h de 14h à 17h - Le mercredi de 09h00 à 12h00 - Du jeudi au vendredi de 09h à 12h de 14h à 17h

Ste-Croix-Vllée-Fçse (313 hab)

Mairie - 48110 STE-CROIX-VLLÉE-FÇSE

Tél : 04 66 44 70 50

sainte-croix-vf.mairie@wanadoo.fr

www.sainte-croix-vallee-francaise.fr

Maire : Mr Jean HANNARAT

Ouvert : Lundi et mardi de 10h à 12h puis de 16h à 17h30, le mercredi et jeudi de 10h à 12h

Bassurels (62 hab)

Village - 48400 BASSURELS

Tél : 04 66 60 32 56

mairiebassurels@orange.fr

Maire : Mme Josette GAILLAC

Ouvert : Le mardi : de 14h à 17h15
le jeudi : de 09h à 12h de 14h à 17h

Gabriac (102 hab)

Village - 48110 GABRIAC

Tél : 04 66 44 71 08 / Fax : 04 66 44 71 08

mairie.gabriac@wanadoo.fr

Maire : Mr Jean Max ANDRE

Ouvert : le mardi : de 9h à 12h30 de 13h à 17h le vendredi : de 9h à 12h30 de 13h à 17h

Le Pompidou (200 hab)

Village - 48 110 LE POMPIDOU

Tél : 04 66 60 32 00 / Fax : 04 66 60 32 37

mairiepompidou@wanadoo.fr

Maire : Mme Françoise SAINT-PIERRE

Ouvert : lundi (mercredi présente mais fermé au public) et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Moissac-Vallée-Française (226 hab)

Village

48 110 MOISSAC-VALLÉE-FÇSE

Tél : 04 66 44 71 31

mairie.moissac.v.f@wanadoo.fr

moissac-vallee.fr

Maire : Mr Pierre FESQUET

Ouvert : Lundi de 13h-16h45, mercredi de 9h à 11h45, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h45

Molezon (91 hab)

Biasses - 48110 MOLEZON

Tél : 04 66 45 28 79

secretariat.molezon@orange.fr

Maire : Mme Annie GOISET

Ouvert : lundi et jeudi de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h

St-Etienne Vallée Française (531 hab)

Village

48330 ST ETIENNE VALLÉE FRÇSE

Tél : 04 66 45 70 02

mairie.stevf@wanadoo.fr

Maire : Mr Gérard CROUZAT

Ouvert : lundi, jeudi, vendredi 9h à 12h mardi 9h à 12h de 14h à 17h30

St-Martin de Lansuscle (191 hab)

Village

48110 ST MARTIN DE LANSUSCLE

Tél : 04 66 45 92 84 / Fax : 04 66 45 90 25

stmartinmairie@wanadoo.fr

Maire : Mr Pierre PLAGNES

Ouvert : du mardi au jeudi de 09h à 12h

Le Pont de Montvert Sud Lozère

(606 hab)

le Quai

48220 LE PONT-DE-MONTVERT

Tél : 04 34 09 06 10

accueil@mairiepontdemontvert.fr

Maire : Mr Alain JAFFARD

Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h - mercredi de 9h à 12h de 14h à 17h



Saint-Andrée de Lancize (128 hab)

Le Village
48240 ST-ANDRÉ-DE-LANCIZE
Tél : 04 66 45 90 97
mairrieesaintandredelancize@
nordnet.fr

Maire : Mme Florence BAI

Ouvert : lundi de 14h à 17h30 - jeu-
di de 14h à 17h30

Saint-Germain-de-Calberte(440 hab)

Le Village
48370 ST-GERMAIN-DE-CALBERTE
Tél : 04 66 45 90 06
mairie.saint-germain-de-calb@
wanadoo.fr

Maire : Mr Gérard LAMY

Ouvert : lundi de 9h à 12h - mardi/
mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à
17h30 - vendredi de 9h à 12h30 et
de 14h à 17h30

Saint-Hilaire-de-Lavit (116 hab)

Village
48160 ST HILAIRE DE LAVIT
Tél : 04 66 45 60 63
mairie.sainthilairedelavit@wanadoo.fr

Maire : Mr Gilles BALLAN

Ouvert : mardi de 8h à 12h, de
13h30 à 17h30 et vendredi de
13h30 à 17h30

Saint-Julien-des-Points (112 hab)

La Lèche
48160 ST-JULIEN-DES-POINTS
Tél : 04 66 45 53 02
saint-julien-des-points@wanadoo.fr

Maire : Mr André DELEUZE

Ouvert : lundi de 10h à 14h ven-
dredi de 10h30 à 14h30

Saint-Martin-de-Boubaux (179 hab)

Le Village
48160 ST-MARTIN-DE-BOUBAUX
Tél : 04 66 45 55 97
mairie-st-martin-boubaux@wanadoo.fr
www.cevennes-a-boubaux.fr

Maire : Mr Alain LOUCHE

Ouvert : le mardi de 9h à 12h, de
14h à 18h et le vendredi de 8h à
12h, de 14h à 18h

Saint-Michel-de-Dèze (241 hab)

Le Village
48160 ST-MICHEL-DE-DÈZE
Tél : 04 66 45 51 83
mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Maire : Mr Éric BESSAC

Ouvert : mardi de 10h à 12h -
jeudi de 14h à 16h

Saint-Privat-de-Vallongue (247 hab)

La Combe
48240 ST-PRIVAT-DE-VALLONGUE
Tél : 04 66 45 51 13
mairiestprivat@yahoo.fr

Maire : Mr Gérard ROUQUETTE

Ouvert : lundi de 8h à 12h, de 14h à
17h - mardi/mercredi de 14h à 17h
- jeudi : de 8h à 12h, de 14h à 17h -
vendredi : de 8h à 12h

Ventalon en Cévennes (239 hab)

Siège social
Le Géripon - Saint Fréal de Ventalon
48240 VENTALON EN CÉVENNES

Mairie annexe

Lézinière - St Andréol de Clerguemort
48 160 VENTALON EN CÉVENNES
mairie.ventalon@gmail.com

Maire : Mr Camille LECAT

Tél : 04 66 45 56 15 (Le Guéripon)
04 66 41 02 66 (Lézinière)

Ouvert (Le Géripon) : lundi de 14h à
17h - mercredi : de 9h à 12h

Ouvert (Lézinière) : mardi de 9h30 à
12h30

Vialas (444 hab)

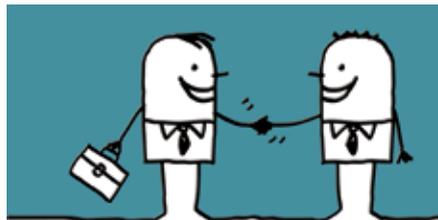
Le Village - Rue Basse
48220 VIALAS
Tél : 04 66 41 00 05
mairie.vialas@orange.fr

www.vialas-commune.fr

Maire : Mr Michel REYDON

Ouvert : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

JE TRAVAILLE (OU PAS ENCORE..)



Question cruciale et délicate, le type d'activité que l'on peut trouver sur le territoire va ou s'est déjà posé pour vous, votre conjoint ou vos enfants. Sur notre territoire, la sphère « productive » (agriculture et industrie) représente à peine plus de 20% des actifs ayant un emploi. La sphère dite « résidentielle » (construction, commerce, transports, services - dont le tourisme) constitue la majorité des actifs ayant un emploi avec plus de 40% du total. Enfin la sphère « publique » est également très importante avec près de 40% des postes des actifs ayant un emploi.

Voici la répartition des emplois sur le territoire de l'ATCC

(sources INSEE 2013)

Agriculture : 405 exploitations, embauchant 654 personnes

Industrie : 117 établissements, embauchant 279 personnes

Construction : 202 établissements, embauchant 419 personnes

Commerce, transport, services : 1087 établissements, embauchant 1414 personnes

Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 241 établissements, embauchant 1662 personnes

On a donc une économie peu productive, basée sur un tissu de très petites entreprises. La dynamique en termes d'emploi salarié est faible. Le modèle dominant est le chef d'entreprise indépendant qui crée et développe son activité mais ne souhaite pas (par choix ou par contrainte) franchir le cap de l'emploi de salarié.

Trouver un emploi salarié dans le privé

• PÔLE EMPLOI

Consulter le site internet de Pôle Emploi et sélectionner le secteur géographique recherché ou le profil de poste recherché. Leurs locaux se trouvent à Mende :

Pôle emploi MENDE

44 BIS avenue du 11 novembre
48009 MENDE CEDEX
Tél : 39 49 / Fax : 04 66 65 27 26

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sur RDV les lundis, mardis, mercredis, vendredis après-midis de 12h30 à 16h30.

• MAISONS DES SERVICES AUX PUBLIC

Vous pouvez également vous rendre dans les Maisons des services au public qui affichent les offres d'emplois actualisées de la région.

Les animateurs présents pourront vous proposer un accompagnement personnalisé, comme par exemple une aide à la rédaction d'un CV ou une lettre de motivation. Des ateliers de simulations d'entretiens d'embauche sont organisés et un parrainage peut vous être proposé (accompagné par un chef d'entreprises dans vos recherches d'emploi).



Il en existe 4 sur le secteur de l'association territoriale Causses Cévennes (voir p.13).

Dans tous les cas, vous constaterez vite que les offres d'emplois ne sont pas très nombreuses... Pour vous donner toutes les chances de trouver, n'hésitez pas à vous rendre dans les entreprises ou établissements qui correspondent à vos recherches et à rencontrer leur dirigeant pour vous présenter. Certaines entreprises, même sans officiellement passer une annonce, sont en recherche de profils parfois très spécifiques. Munissez-vous de votre CV et de votre plus beau sourire et allez frapper à leur porte !

• POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS : MISSION LOCALE LOZÈRE

La Mission Locale Lozère accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 18 à 25 ans vers l'emploi et la qualification. Elle propose un accompagnement global en s'attachant à soutenir les jeunes dans le traitement des difficultés qui pénalisent cet accès à l'emploi et à la qualification : difficultés financières, de logement, d'accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté, aux loisirs...

Mission Locale Lozère

1 rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Tél : 04 66 65 15 59 / Fax : 04 66 65 60 71
accueil@mli48.com

Permanence à Florac tous les mardis matin à la Maison de l'Emploi et au Pont de Montvert le 4^{ème} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h

Pour vous aider dans ce parcours difficile, plusieurs structures existent et sont là pour vous accompagner.

Le Département de la Lozère coordonne le Réseau Lozère Nouvelle Vie, à votre disposition pour vous aider dans vos différentes étapes.

Pour le sud Lozère, c'est l'Association Territoriale Causses Cévennes qui est référente pour organiser avec vous le 1^{er} accueil (téléphonique ou réel). Le chargé de mission fera le point avec vous sur votre connaissance du territoire, votre profil, vos compétences, votre projet, vos envies !

En fonction, soit il vous orientera vers des structures spécialisées dans l'accompagnement de projet d'entreprise ; soit il approfondira avec vous vos envies pour aboutir à un projet concret d'installation.

Contactez donc d'abord l'**Association Territoriale Causses Cévennes - Mission Accueil et Maintien de Populations**

Rue Sipple Sert - 48 400 FLORAC

Tél : 04 66 45 69 95

accueil@at-causses-cevennes.fr

Voici ensuite la liste des organismes spécialisés dans l'accompagnement à la création d'entreprises que vous pouvez contacter directement pour des questions précises ou bien sûr regarder leurs sites internet :

• **RELANCE**

De nombreuses entreprises sont à reprendre. Soit parce que le chef d'entreprise approche de l'âge de la retraite, soit parce que ce même chef d'entreprise souhaite changer d'activité ou de situation. RELANCE (Relais Local d'Animation en Cévennes), est un dispositif inter-consulaire qui centralise et diffuse les offres de reprise dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture. RELANCE dispose également de locaux commerciaux à la location. Consultez régulièrement leur site pour vous tenir au courant !

ZAE St Julien du Gourg

4 rue du Briançon

48 400 FLORAC

Tél : 04 66 45 53 87 / Fax : 04 66 45 21 85

relance.lozere@wanadoo.fr

www.relancecevennes.fr

• **LES CHAMBRES CONSULAIRES**

De Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat ou d'Agriculture, les chambres consulaires représentent les acteurs du secteur privé des différents secteurs économiques. Elles ont pour mission d'accompagner au quotidien les chefs d'entreprises mais aussi les porteurs de projets.

Pour les personnes qui souhaitent créer une entreprise dans le domaine commercial, la CCI Lozère organise une formation « 5 jours pour entreprendre » qui prépare à créer une entreprise et à devenir chef d'entreprise. Renseignez-vous auprès d'eux pour connaître les dates.

Dans le secteur artisanal, le Stage de Préparation à l'Installation revêt un caractère obligatoire pour toutes les personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise relevant d'une activité artisanale, et doit être préalable à l'immatriculation (sur organisation mensuelle, excepté Juillet et Août). Sa durée est de cinq jours consécutifs et il doit être suivi dans sa globalité. Il est recommandé de le suivre 2 ou 3 mois avant le début de son activité. Le nombre de projets est limité à 10 par session. Pour toutes informations complémentaires, contacter les conseillers du Service Économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

• CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOZÈRE

16 bd Soubeyran - 48000 MENDE

Tél : 04 66 49 00 33

cci-en-ligne@lozere.cci.fr

www.lozere.cci.fr

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h20 à 12h00 et de 13h20 à 17h00

• CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA LOZÈRE

2 boulevard du Soubeyran
BP 90 - 48000 MENDE Cedex 1

Tél : 04 66 49 12 66

contact@cma-lozere.fr

www.cm-lozere.fr

• MADEELI

MADEELI, l'agence du développement économique, de l'export et de l'innovation en Occitanie basée à Toulouse, est installée en Lozère depuis le 1er janvier 2017. Des techniciens sont sur place pour permettre à des projets innovants de voir le jour en Lozère. Une équipe d'experts est également basée à Toulouse et est mobilisable pour tout type de projet de développement d'entreprise.

Madeeli, Agence Territoriale de Lozère POLeN

12 rue Albert Einstein

48000 MENDE

contact.lozere@madeeli.fr

• AIRDIE

Les outils financiers de l'AIRDIE se destinent aux personnes qui souhaitent créer leur entreprise ou développer leur entreprise mais qui n'ont pas accès aux financements bancaires. Les outils de financement destinés aux projets individuels permettent de financer les investissements matériels et immatériels ainsi que la trésorerie nécessaire au développement des activités.

AIRDIE Lozère

5 place Urbain V

48000 MENDE

Tél : 04 66 32 98 54

contact48@airdie.org

• MINE DE TALENTS

La Coopérative d'activités « Mine de Talents » est une structure permettant de tester un projet en situation réelle. Elle offre les moyens de prendre un bon départ au sein d'un système coopératif : hébergé juridiquement, guidé en gestion et comptabilité, conseillé, formé, épaulé par le réseau, vous pourrez sereinement avancer dans l'univers du jeune entrepreneur.

Basée à Alès, Mine de Talents a également une antenne à Florac.

Des informations collectives sont organisées régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets intéressés par cette démarche. Elles ont lieu à Florac le 3e jeudi du mois sur rdv de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h30 inscription.

Mine de Talents

Antenne de Florac
2, Place Paul Comte

48400 FLORAC

Tél : 04 66 56 51 26

minedetalents48@orange.fr

www.minedetalents.fr

• CRIMAGE : CENTRE RÉGIONAL D'INITIATION AUX MÉTIERS DES ARTS GRAPHIQUES ET DE L'ÉDITION.

Une section insertion est ouverte aux allocataires du RSA (et ayant droit) dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion. Cette section conventionnée par le Conseil Départemental de la Lozère a pour but d'aider les participants dans leur parcours, dans la construction et le suivi de leur projet (formation, projet culturel, accès à l'emploi....).

L'accompagnement porte sur l'évaluation de la viabilité d'un projet artistique ou d'artisanat d'art : conseil, orientation, recherche de contact, acquisition de compétences en PAO/DAO.

CRIMAGE

2 place Paul Comte
48400 FLORAC

Tél : 04 66 44 79 81

crimage48@orange.fr

crimage48.wixsite.com/crimage48

• ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ DANS LE CADRE D'UNE PROFESSION LIBÉRALE :

Pour les professions libérales et assimilées, la déclaration de création ou de début d'activité doit être effectuée dans les 15 jours qui suivent le début de l'activité auprès de l'Urssaf, qui agit en tant que Centre de formalités des entreprises (CFE). Connectez-vous sur <http://www.lozere.urssaf.fr> pour obtenir tous les renseignements.

Développer une activité agricole

L'agriculture de notre territoire est fortement diversifiée. De l'élevage de brebis sur le Causse Méjean aux troupeaux de chèvres dans les vallées cévenoles, en passant par le maraîchage ou l'exploitation des châtaigniers, chaque relief et substrat définit le type d'agriculture que l'on peut mener dessus. En plus de créer de l'emploi et de produire des aliments, les activités agricoles façonnent et entretiennent les paysages et le patrimoine local, maintiennent du lien social, favorisent la transmission de savoirs et savoirs faire liés au territoire. Couplé à l'agritourisme, c'est l'une des principales activités du territoire.

Un des points noirs dans toute démarche d'installation reste la recherche de foncier.

En fonction du projet, il existe plusieurs voies à explorer lorsqu'on recherche un site pour s'installer, mais avant cela il est important de se questionner au préalable sur ce que l'on recherche vraiment :

- Est-ce une exploitation entière (foncier + bâtiment + cheptel + matériel) ?

- Ou seulement du foncier complémentaire pour conforter une structure déjà identifiée ?

- Le foncier est-il à acheter, à louer ? Quel est le mode d'acquisition le plus adapté à ma situation ?

Toutes ces démarches prennent énormément de temps et d'énergie.

Là encore, les réseaux, l'implication dans la vie locale, le bouche à oreille feront que vous aurez peut-être des opportunités pour acheter ou louer des terres.

Plusieurs structures existent pour vous accompagner et vous appuyer tout au long de votre démarche. Nous vous les listons ici, en expliquant quels sont leurs rôles dans le champ de l'installation agricole. Pour plus d'informations et bien vous familiariser avec ces organismes, consultez également leur site internet qui regorgent d'informations.

• LE POINT ACCUEIL INSTALLATION (PAI)

Le PAI est ouvert à tout public qui projette de s'installer en agriculture à plus ou moins long terme. Le PAI informe les candidats sur tous les aspects liés à son installation, notamment sur les conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture accordées par l'état ou les collectivités locales. Le PAI est chargé de remettre à chaque candidat à l'installation un document d'auto-diagnostic lui permettant de décrire son projet dans ses différentes composantes, ainsi que son état d'avancement.

Le PAI est en mesure d'orienter chaque candidat à l'installation vers les organismes professionnels les mieux à même de l'accompagner dans l'élaboration de son projet (réflexion, élaboration du Plan d'Entreprise...)

Point Accueil Installation

27, avenue Foch – 48 000 MENDE

Tél : 04 66 65 99 45

info-installation48@wanadoo.fr

www.pointaccueilinstallationlozere.fr

Une fois votre projet entré en phase « d'émergence », deux organismes sont habilités à vous accompagner :

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

27 Avenue Foch

48000 MENDE

Tel. : 04 66 65 62 00

accueil@lozere.chambagri.fr

Antenne à Florac :

4 Rue du Briançon
ZAE St Julien du Gourg
48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Tél : 04 66 45 13 58

florac@lozere.chambagri.fr

Permanences assurées tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h

• L'ALODEAR

Les ADEAR ont vocation à accueillir tous les porteurs de projet et à leur proposer un accompagnement global où le projet de vie doit être pleinement intégré au projet professionnel. L'accompagnement des ADEAR se définit par un état d'esprit qui définit les relations entre ADEAR et porteur de projet. Une relation basée sur la responsabilisation des porteurs de projets, faire se poser des questions, attirer l'attention, ne pas faire à la place de, écouter, guider... Le projet peut ainsi être mis en place de façon progressive, évoluer en fonction des questions qui émergent et des réponses trouvées.

Espace Jean Jaurès - rue Charles Morel
48000 MENDE

Tél : 04 66 49 32 80

alodear@yahoo.fr

*Pour rechercher du
foncier ou une exploi-
tation à reprendre :*

Le Répertoire Départemental Installation (RDI)

La Chambre d'Agriculture de Lozère gère et anime le Répertoire Départemental Installation (RDI). C'est un outil départemental ayant pour objectif de favoriser la transmission des exploitations agricoles et l'installation hors du cadre familial en mettant en relation :

- des cédants souhaitant à court ou moyen terme cesser leur activité agricole qui n'ont pas de repreneurs et qui souhaitent que leur exploitation perdure, ou
- des membres de GAEC, d'EARL,...

qui recherchent un nouvel associé pour maintenir ou développer leur activité agricole,

- des candidats à l'installation ayant un projet agricole et recherchant une structure pour pouvoir s'installer.

C'est un outil totalement gratuit que ce soit pour le jeune en recherche d'exploitation ou pour les cédants.

Les offres sont consultables sur le site du répertoire à l'installation :

www.repertoireinstallation.com/index.php

• LA SAFER LOZÈRE

Les SAFER ont plusieurs missions dont celle de connaître, en temps réel, les projets de vente de propriétés en milieu rural (foncier bâti et non bâti). Vous pouvez donc les contacter pour connaître les propriétés à la vente sur le département et consulter leur site www.proprietes-rurales.com/

SAFER Lozère

25 avenue Foch

48000 MENDE

Tél : 04 66 31 60 18

www.safer-occitanie.com/fr/

• RELANCE

Certaines annonces d'exploitations à reprendre sont également sur le site de RELANCE :

4 rue du Briançon

ZAE St Julien du Gourg

48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Tél : 04 66 45 53 87

relance.lozere@wanadoo.fr

www.relancecevennes.fr

• TERRES DE LIENS

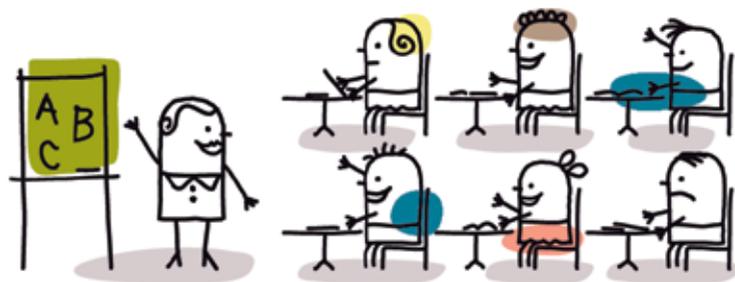
Par son engagement citoyen, Terres de Liens peut acquérir des terres agricoles et les mettre en location à des agriculteurs pour une production biologique ou paysanne. Consulter leur site pour voir leurs annonces. Une antenne régionale existe :

25 rue Croix Haute

30 170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

09 70 20 31 18

www.terredelienslr.fr



JE SCOLARISE, JE FAIS GARDER MES ENFANTS

Qui va garder le petit ? Où est ce qu'il ira à l'école ? Où sont les collèges ?

Autant de questions cruciales qui peuvent déterminer le choix d'un lieu d'installation. Concernant la garde des tout petits, à moins d'avoir une grand-mère ou une tante dans le coin, il vous faudra faire appel aux services d'une assistante maternelle ou inscrire votre bout de chou dans une crèche. Ensuite pour l'école, vous aurez le choix (ou non) en fonction de là où vous habitez... Pour le collège, les choix se restreignent...

Quant aux Lycées, il vous vaudra rejoindre la capitale départementale (Mende) ou d'autres villes voisines (Millau, Alès,...).

Pour les tout petits
(- de 6 ans)

• LES ASSISTANTES MATERNELLES (LES FAMEUSES « NOUNOUS » !)

On compte une quarantaine d'assistantes maternelles sur le territoire de l'Association Territoriale Causses Cévennes, la majorité étant située sur le secteur de Florac. Elles accueillent à leur domicile des enfants qui leur sont confiés par les parents. La liste des assistantes maternelles est disponible sur le site du conseil général :

<http://lozere.fr/solidarite/enfance-famille/petite-enfance-modes-de-garde-mode-demploi.html>

Vous pouvez appeler le service Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Général pour vous faire aider dans vos démarches : 04 66 49 66 66 ou le Relais local des Assistantes Maternelles (RAM) : 07 86 09 32 05



• LES CRÈCHES

Elles connaissent toutes beaucoup de succès. Il faut donc s'y prendre à l'avance pour avoir une place ! Le mieux est de prendre rendez-vous avec la directrice de la crèche qui vous intéresse. Elle vous fera visiter la structure et, si vous le souhaitez, vous inscrira sur la liste des demandes.

Florac

Crèche de Florac

« **Les Castors Juniors** »

14 Avenue Jean Monestier

Parc Maury- 48400 FLORAC

Tél : 04 66 45 27 36

> Capacité d'accueil : 20 enfants

• **Horaires du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h**

Sainte-Énimie

Crèche de Sainte Enimie

« **les cheveux d'ange** »

Route de Meyreuis

48210 SAINTE ENIMIE

Tél : 04 66 47 30 74

> Capacité : 10 enfants

• **Horaires et ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 18h**

Vallée Française et Mont Lozère

Crèche itinérante et centre de loisirs : La crèche Tournicoton

accueille les enfants de 3 mois à 4 ans dans 3 lieux différents : **au Pont de Montvert, à Saint Fréal de Ventalon, à Sainte Croix Vallée Française, Saint Etienne Vallée Française !**

<http://assotraitdunion.over-blog.com/>

Au Pont de Montvert, la crèche est située dans le bâtiment de la Mairie, à côté de la cyberbase (au rez-de-chaussée).

Ouverture lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Tél : 04 66 31 47 04

À Saint Fréal de Ventalon, la crèche est située à côté du temple et de la salle communale.

Ouverture le jeudi de 8h30 à 18h30.

Tél : 04 66 31 34 80

À Sainte Croix Vallée Française, la crèche est située au-dessus de la Mairie, dans les mêmes locaux que «Quoi de 9?».

Tél : 04 66 47 34 06

Ouverture lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 18h30.

À Saint Etienne Vallée Française,

La crèche se trouve à côté de la Poste

Tél : 04 66 48 29 15

Ouverture mardi et vendredi de 8h30 à 18h30.

• LES CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ANCIENS « CENTRES AÉRÉS »)

Ils accueillent les enfants pendant les périodes de vacances scolaires et leur proposent diverses activités. On en compte six sur le territoire-Sud Lozère.

Florac

Centre de Loisir de Florac :

Foyer rural, bat socio-culturel

20 avenue Jean Monastier

48400 FLORAC

Tél : 04 66 65 30 22

foyerruralflorac@gmail.com

• **Accueil : les mercredis et vacances scolaires de 7h50 à 18h00**

Ispagnac

Centre de loisirs d'ISPAGNAC

Foyer rural les p'tits cailloux

École publique d'Ispagnac

48320 ISPAGNAC

Tél : 04 66 44 29 56

lesptitscailloux48@gmail.com

Accueil : toutes les vacances scolaires

Sainte-Énimie

Centre de loisirs de Sainte-énimie

Foyer rural les p'tits cailloux

École publique de Sainte Enimie

48210 SAINTE ENIMIE

Tél : 04 66 44 29 56

lesptitscailloux48@gmail.com

Le Pont De Montvert

Centre de loisirs du Pont de

Montvert

École publique

48220 LE PONT DE MONTVERT

Tél : 06 69 90 21 62

assotraitdunion48@orange.fr

Accueil : Il est ouvert tous les mercredis de 9h à 18h. Pendant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi, toujours de 9h à 18h. Ramassage en mini-bus à l'Espinas (Saint Fréal de Ventalon) et Saint Maurice de Ventalon.

Saint-Étienne Vallée Française

École publique de Saint Etienne vallée française

48330 ST-ÉTIENNE-VLLÉE-FRÇSE

Tél : 07 60 73 13 89

assotraitdunion48@orange.fr

Accueil : ouvert tous les mercredis de 9h à 18h en plus de l'accueil périscolaire de 16h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi, toujours de 9h à 18h.

Sainte-Croix-Vallée Française

École publique de Sainte-Croix Vallée Française.

48330 STE-CROIX-VLLÉE-FRÇSE

Tél : 07 60 73 13 89

assotraitdunion48@orange.fr

Accueil : ouvert tous les mercredis de 9h à 18h en plus de l'accueil périscolaire de 16h30 à 18h30. Pendant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi, toujours de 9h à 18h.

Pour les « un peu plus grands » : Les Ecoles maternelles et primaires

Malgré leur diminution et la fermeture récente de certaines, on compte encore 24 écoles publiques et 3 écoles privées. Il y a également 6 collèges publics et 1 collège privé. Sachez que le transport scolaire est bien développé sur tout le territoire. Il est mis en place par le Conseil Départemental. Le transport scolaire bénéficie d'un réseau en étoile et est très dense. On compte une quarantaine de lignes sur le territoire, dont quatre pour les internes vers les établissements de Mende. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou du Conseil Départemental pour connaître les conditions.

• ÉCOLES PUBLIQUES

Ispagnac

Tél : 04 66 44 21 34

Sainte-Énimie

Tél : 04 66 48 53 20

Sain-Martin-de-Boubeaux

Tél : 04 66 45 51 03

Saint-Michel-de-Dèze

Tél : 04 66 45 41 06

Saint-Germain-de-Calberte

Tél : 04 66 32 13 62

Saint-Privat-de-Vallongue

Tél : 04 66 45 40 02

Saint-Frézal-du-Ventalon

Tél : 04 66 45 36 06

Le-Pont-de-Montvert

Tél : 04 66 45 86 30

Rousses

Tél : 04 66 44 02 52

École Publique du Méjean

La Parade

Tél : 04 66 45 64 93

Meyrueis

Tél : 04 66 45 63 53

Vébron

Tél : 04 66 44 02 87

Florac : école élémentaire Suzette

AGULHON

Tél : 04 66 45 08 53

Florac : école maternelle Simone

SERVIÈRE

Tél : 04 66 45 02 08

Le Collet-de-Dèze

Tél : 04 66 45 53 09

Bédouès

Tél : 04 66 45 04 72

Barre des Cévennes

Tél : 04 66 45 02 21

Saint Martin de Lansuscle

Tél : 04 66 45 92 36

Pont Ravager

(Sainte-Croix Vallée Française)

Tél : 04 66 44 74 04

Gabriac

Tél : 04 66 44 70 48

Sainte-Croix-Vallée-Française

Tél : 04 66 44 71 16

Saint-Roman-de-Tousque

Tél : 04 66 44 70 91

Saint-Etienne-Vallée-Française

Tél : 04 66 45 70 38

• ÉCOLES PRIVÉES

Ispagnac

Tél : 04 66 44 20 00

Florac

Tél : 04 66 45 03 60

Meyrueis

Tél : 04 66 45 60 47

Pour les plus grands : collèges et lycées

• COLLÈGES PUBLICS

Florac

Collège des Trois Vallées

Avenue Jean Monestier

Tél : 04 66 45 00 83

Sainte-Énimie

U.P.P. Pierre DELMAS

Village

Tél : 04 66 48 50 04

Meyrueis

Collège André CHAMSON

Place André Chamson

Tél : 04 66 45 60 49

Saint-Etienne-Vallée-Française

Collège Achille ROUSSON

Village

Tél : 04 66 45 70 07

Vialas

Collège Le Trenze

Le village

Tél : 04 66 41 04 23

Le Collet-de-Dèze

Collège Henri Gamala

Le village

Tél : 04 66 45 53 09

• COLLÈGE PRIVÉ

MEYRUEIS

Collège Sainte Marie

Rue S^t Blaise

Tél : 04 66 45 60 47

Pour les « encore plus grands » : les Organismes de Formations présents sur le territoire

• LYCÉES

Pas de lycées sur le territoire de l'ATCC ! Il faudra se rendre à Mende où l'on compte deux lycées publics : **le Lycée Chaptal** (enseignement général) et **le Lycée Technique et Professionnel Emile Peytavin** ainsi qu'un lycée privé polyvalent : **le lycée Notre Dame**. Bien entendu les grandes villes « proches » (Alès ou Millau) disposent également de nombreux lycées.



Ici, pas de campus démesurés, mais on croise tout de même quelques étudiants ! En effet Florac abrite deux établissements d'enseignement agricole qui proposent différentes formations.

• CFPPA LOZÈRE, ANTENNE DE FLORAC

Le CFPPA de Lozère (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles), Antenne de Florac propose des formations pour adultes dans les secteurs de l'agriculture, l'environnement, le service, la transformation de produits fermiers...

Les formations diplômantes proposées actuellement sont :

- > Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA)
- > CAPA / BEPA Service en Milieu Rural
- > Stages en agroalimentaire

CFA - CFPPA de Florac

2, place de l'ancienne gare
48400 FLORAC
Tél : 04 66 65 65 62
cfppa.lozere@educagri.fr
cfa.lozere@educagri.fr
<http://cfppa48.fr/>

• SUP AGRO FLORAC

SupAgro Florac est une antenne de Montpellier Supagro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel.

Les formations diplômantes proposées actuellement sont :

- Licence professionnelle Gestion agricole des espaces naturels ruraux (GENA)
- Licence professionnelle Coordinateur de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable (CEEDDR)

SupAgro Florac

9, rue Célestin Freinet
BP 35

48400 FLORAC

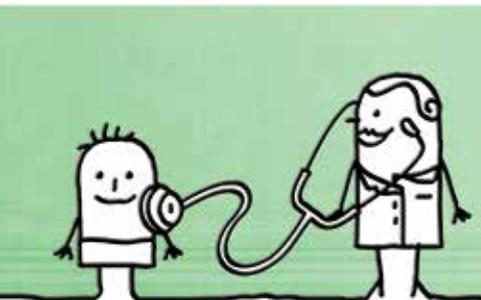
Tél : 04 66 65 65 65

Fax : 04 66 65 65 50

contact@supagro.inra.fr

<http://www.supagro.fr/web/florac/>





JE ME SOIGNE, ME FAIS AIDER,...

Pas de soucis pour les petits bobos ou les consultations « classiques » ! Les médecins sont présents dans les principaux bourgs-centres, notamment dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, et couvrent également toutes les communes du territoire, même dans les hameaux les plus isolés ! Par contre, pour consulter des spécialistes et pour des actes moins courants (radios notamment) il vous faudra vous rendre à Mende, Alès ou Millau selon là où vous habitez...

Professionnels de santé présents dans les maisons de santé

FLORAC

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Uniquement sur rendez-vous,
du lundi au vendredi de 09h à 12h,
de 14h à 18h
Accueil téléphonique de 08h à 20h
au 04 66 31 31 81

Docteur Philippe PASCAL
Docteur Monique PUEL
Docteur Véro MAUNOURY
Docteur Marie-Laure ZENI
Docteur Amélie PRUNIER

• MÉDECIN PHYSIQUE & RÉADAPTATION

Docteur Florent BACQUART

• SAGE-FEMME

Sur rendez-vous au 06 76 61 10 79
Noémie MANSAL-MORIN

• INFIRMIERS

Sur rendez-vous au 04 66 45 17 09
Sylvette LONGO
Marion LAPEYRE
Isabelle CHAPELLE
Jérémy BRASSAC
Véronique RAUZIER

• PODOLOGUE

Alexandra DURAND
Sur rendez-vous au 04 66 31 12 53

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Charlotte CHAUZAL
Sur rendez-vous au 04 66 31 31 81
Maud LEMAIRE
Sur rendez-vous au 04 66 31 41 59

• OSTÉOPATHE

Sabine FODOR
Sur rendez-vous au 06 62 71 05 80

• AUDIOPROTHÉSISTE

Guilhem DOUCET
Sur rendez-vous au 04 66 31 31 81

• PSYCHOLOGUE

Fanny MEJEAN
Sur rendez-vous au 06 95 95 42 76

• DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Suzy BARNONCEL
Sur rendez-vous au 06 60 53 55 97



Autres professionnels, hors maisons de santé : Médecins généralistes

MEYRUEIS

Accueil secrétariat du lundi au vendredi
de 8h00 à 20h au 04 66 45 48 40

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Docteur Jean-Marc MALZAC

Du Lundi au vendredi : Sur rendez-vous
de 9h à 12h, samedi de 10h à 12h
Tél.: 04 66 45 48 40

Sans rendez-vous de 17h à 19h
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

• INFIRMIERS

Permanence de soins : tous les jours
de 8h30 à 9h00 et de 12h30 à 13h00
Bilans sanguins du Lundi au vendredi.
Sans rendez-vous

Xavier GALLETTO : 06 80 17 24 70

Nathalie PELLUET : 06 70 64 45 02

Pascale ARNAL : 06 63 63 89 59

Viviane REYNAUD : 06 27 95 84 97

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Philippe DEROZIER

04 66 45 48 40 - 06 77 25 47 90

Lundi et Jeudi après-midi

M. Cédric CHAUZAL : 04 66 45 48 40

Mardi et Vendredi après-midi

• OSTÉOPATHE

Maëilis GALLETTO : 06 85 77 40 87

Consultation du Mardi au Samedi

• SAGES-FEMMES

Katia ROUGERON

Tél : 06 70 54 07 41 ou 04 66 49 49 57

• AUDIOPROTHÉSISTE

Guilhem DOUCET

Tél : 04 66 45 48 40

LE COLLET DE DEZE

Accueil secrétariat du lundi au
vendredi 8h30-12h30 - 13h30-16h30
Tél : 04 11 29 00 10

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Docteur Philippe MALHERBE

Docteur Pauline KLEIN

• INFIRMIERS

Mme Martine BALDRAN

Mme Hélène VERGERPION

Mme Célia GAUTHIER

Mme Anaïs BERNABÉ

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPIE OSTÉOPATHIE

Mme Catherine FONTANA

Tél.: 04 11 29 00 15

Mr Philippe ARNAL

Tél.: 04 11 29 00 15

• ORTHOPHONISTE

Jenny MARCHELIDON

Tél : 04 11 29 00 16

Sur rendez-vous les mercredis et
vendredis

• PÉDICURE PODOLOGUE

Alexandra DURAND

Tél : 06 74 68 53 00

Sur rendez-vous les vendredis et
samedi matin

• PSYCHOTHÉRAPEUTE

Valérie PIEVE

Tél : 06 07 80 77 41

MEYRUEIS

Docteur Jacques SEEWAGEN

Tél : 04 66 45 62 87

SAINTE ENIMIE

Docteur Véro MAUNOURY

Tél : 04 66 41 09 33

STE CROIX VLLÉE FRÇSE

Docteur Eric ARMAND

Tél : 04 66 44 71 19

SAINTE ETIENNE VLLÉE FRÇSE

Docteur Jean-Marc MARECHAL

Tél : 04 66 45 74 80

ISPAGNAC

Docteur Monique PUEL

Docteur Véronique MAUNOURY

Tél : 04 66 44 20 42

LE PONT DE MONTVERT

Docteur Philippe LEROY

Tél : 06 58 04 32 57

Dentistes

ISPAGNAC

Jean-Luc RABIE

Tél : 04 66 31 30

FLORAC

Marie VUILLERMOZ

Tél : 04 66 45 00 22

Kiné

MEYRUEIS

Michel POTIN et **Marc ALFONSON**

Tél : 04 66 45 65 71

ISPAGNAC

La Guérinière

Cédric CHAUZAL

Tél : 04 66 45 41 82 ou 06 71 88 80 32

Charlotte CHAUZAL

Tél : 04 66 45 47 92

SAINTE ETIENNE VLLÉE FRÇSE

Nicolas STENGL

Tél : 06 69 48 46 46

Serge MANCEL

Tél : 04 66 45 63 50

Psychologues

ISPAGNAC

Cabinet de Psychologie

Tél : 06 44 10 01 21

FLORAC

Nathalie RIGOLET

Tel : 07 87 17 26 09

Orthophonistes

FLORAC

Valérie GRASSET

Tél : 04 66 45 01 75

ISPAGNAC

Christelle MOLINES

Tél : 06 71 11 39 89

Infirmiers libéraux

Grâce à leur connaissance fine des moindres recoins de chaque petit hammeau ils assurent des soins partout ! Ils sont parfois regroupés en cabinet.

SAINTE ENIMIE

Brigitte ROBERT

Tél : 04 66 48 52 83

Claire ROUSSON

Tél : 04 66 48 55 63

ISPAGNAC

Cabinet d'ispagnac

Tél : 04 66 44 25 80

ST ETIENNE VILLEE FRÇSE

Nouria ARTAL

Tél : 06 99 89 81 46

Johanne Gourmelon

Tél : 06 52 62 03 96

SAINTE CROIX VILLEE FRÇSE

Agnès MONNIER

Tél : 06 62 48 70 06

Bouat Joelle

Tél : 06 66 65 92 48

SAINTE GERMAIN DE CALBERTE

Chantal THÉRON

Tél : 04 66 45 93 26

Bicand Géraldine

Tél : 04 66 45 79 54

LE PONT DE MONTVERT

Hélène GUIN-BOUTONNET

Tél : 04 66 45 83 97

HURES LA PARADE

Nathalie PELLUET

Tél : 04 66 45 58 40

MAS SAINT CHELY

Brigitte ROBERT

Tél : 04 66 48 52 83

Pharmacie

SAINTE-ENIMIE

Pharmacie DURANTON

Tél : 04 66 48 47 87

Route de Florac

ISPAGNAC

Pharmacie DUMAS-BRINGER

Tél : 04 66 44 20 68

Chemin Royal

LE PONT-DE-MONTVERT

Pharmacie Catherine PANTEL

Tél : 04 66 45 80 79

FLORAC

Pharmacie BOULET

Tél : 04 66 45 07 12

58 Avenue Jean Monestier

Pharmacie FELARDOS

Tél : 04 66 45 00 49

5 r Quai

LE COLLET-DE-DEZE

Pharmacie CHEMINAT

Tél : 04 66 45 52 94

Rue Principale

MEYRUEIS

Pharmacie MOLINES

Tél : 04 66 45 60 08

Place du Caire

Les ambulances

Ambulances Floracoise

1 Bis av Jean Monestier

48 400 FLORAC

Tél : 04 66 45 00 44

SANDY-FANY

48 150 MEYRUEIS

Tel : 04 66 45 65 24

MALAVAL

La Roullisse RN106,

48160 SAINT HILAIRE DE LAVIT

Tel : 04 66 45 56 48

Les urgences

Pour les urgences, faites le 15 et vous serez mis en relation avec les urgences de l'Hôpital de Mende.

Centre Hospitalier Mende

Av 8 Mai 1945

48000 MENDE

Tél : 04 66 49 49 49

Permanences des soins

Numéro unique : 0 810 604 608

En dehors des horaires de consultations « normales », à partir de 20 heures, un système de garde a été organisé. Si vous avez un problème médical nécessitant, d'après vous l'intervention d'un médecin, il vous suffit de téléphoner au N° azur (prix d'un appel local) : 0 810 604 608.

Il est bien évident que les appels après minuit ne doivent se faire que si c'est grave ! Même une fièvre à 39° ne doit pas, en principe, sauf cas particulier (nourrisson par exemple) motiver un appel après minuit.

Ce n'est pas un système pour les urgences.

Suivi de la grossesse

Des consultations prénatales et des séances de préparation à la naissance sont proposées par la sage-femme ainsi que des visites et d'éventuelles aides à domicile. Elle intervient au sein d'un réseau qui se structure avec la médecine libérale et le secteur hospitalier.

CMS de Florac

5, Rue de la Croisette
Tél. : 04 66 49 95 04

*Pour nos petites bêtes
(ou même les grosses !):
les véto's !*

Cabinet vétérinaire

Jean-Paul CANTON

La Griffaret
48240 ST-PRIVAT-DE-VALLONGUE
Tél : 04 66 48 06 92

Coralie DEVIERS

Village
48 400 BARRE DES CEVENNES
Tél : 04 66 45 19 93

Nico COENDERS

14 Rue de la Croix Blanche,
48400 FLORAC-TROIS-Rivières
Tel : 04 66 45 21 45

Aide, Prise en charge, Services à domiciles

Plusieurs associations sont présentes et assurent de nombreuses prestations à domicile (aide aux personnes âgées, ménages, portages de repas, etc...). Si vous avez un besoin précis, contactez les pour connaître leurs prestations précises, leurs tarifs, et les moyens de paiement.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association qui intervient sur tout le département de la Lozère en s'appuyant sur des associations (antennes) locales

Siège : **ADMR Lozère**

1, C bd Théophile Roussel Immeuble
les carmes BP 98
48003 MENDE Cedex
Tél : 04 66 65 37 03
info.fede48@admr.org

Horaires d'accueil du public : du
lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Maison des services au public Meyrueis

3, rue Horloge - 48 150 MEYRUEIS
Tél : 04 66 45 22 85
Le Jeudi de 10h à 12h

MDP Florac

4 rue Armand Jullié - 48400 FLORAC
Tél : 04 66 45 27 65
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h
à 12h

Maison des services

Le Collet de Dèze
A la Maison de santé
48160 LE COLLET DE DEZE
Tél : 04 66 45 27 65
Le jeudi de 14h à 16h30

St Germain de Calberte

La Mairie
48370 ST GERMAIN DE CALBERTE
Tél : 04 66 45 27 65
Le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h

Centre de soins du Pont de Montvert

rue des Ecoles
48220 LE PONT DE MONVERT
Tél : 04 66 45 95 71

Présence Verte Lozère

10, Cité des Carmes
48 007 MENDE CEDEX
Tél : 04 66 49 79 85
pv48@presenceverte.fr

Maisons de retraite

Cinq maisons de retraites proposent une assistance personnalisée dans des lieux adaptés :

ISPAGNAC

EHPAD COS Le Rejal
Route de Salanon - 48 320 ISPAGNAC
Tél : 04 66 44 21 40

MEYRUEIS

EHPAD Résidence Les 3 Sources
Place André Chamson
48 150 MEYRUEIS
Tél : 04 66 45 62 41

FLORAC

**Maison de Retraite
Hôpital Local de Florac**
1 quartier Oultre - 48 400 FLORAC
Tél : 04 66 49 63 23

VIALAS

Maison de Retraite
La Sagne - 48220 VIALAS
Tél : 04 66 41 05 87

LE COLLET DE DEZE

EHPAD LA SOLEILLADE
Avenue de la Gare
48160 LE COLLET-DE-DÈZE
Tél : 04 66 45 34 00

Aides, renseigne- ments, démarches administratives

Des assistantes sociales sont réparties par secteur et peuvent vous accompagner pour trouver une solution adaptée à votre besoin / situation :

Centre Médico-Social de Florac

5, Rue de la Croisette - 48 400 FLORAC
Tél. : 04 66 49 95 04

MSA : Les assistantes sociales interviennent auprès des ressortissants agricoles en service social spécialisé
29, avenue Jean Monestier
48 400 FLORAC
Tél : 04 99 58 30 00



JE ME DÉPLACE

Petites routes tortueuses et étroites, des villages et des hameaux dans chaque recoin de vallée ; notre territoire, bien que peu peuplé, n'en est pas moins très habité. Il vous faudra certes un peu de temps avant de les connaître tous dans leur moindre détail, mais vous vous familiariserez vite avec ces noms parfois étranges (Saint-Martin-de-Lansuscle ? Saint-Pierre-des-Tripiers ? Le Pompidou ? Saint Andéol de Clerguemort ?) Et tous ces noms en « ac » : Florac, Ispagnac, Quezac, Gabriac, Moissac... Pour se déplacer entre tous ces villages, autant vous le dire tout de suite, la voiture reste le moyen le plus pratique... Pour sortir et aller vers les « grandes villes », là encore la voiture reste le moyen le plus adapté même si quelques solutions alternatives existent.

Se déplacer dans le coin

• TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service est mis en place par les Communauté de communes pour les personnes non autonomes dans leur déplacement. Il leur permet de se rendre à Florac, Mende ou Marvejols pour des raisons médicales, effectuer des démarches administratives, effectuer des liaisons avec les gares ou encore se rendre à Florac les jours de foires et marchés. La course est prise en charge à 70%.

Habitants de la communauté de communes Gorge Causses Cévennes :

04 66 44 03 92

ou www.gorgescaussescevennes.fr/transport-a-la-demande_fr.html

Habitants de la communauté de communes Cévennes au Mont Lozère :

04 66 65 07 79

ou http://www.cevennes-mont-lozere.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=8&Itemid=44

La Croix Rouge a également mis en place un service se rapprochant du transport à la demande pour pallier aux problèmes de déplacements. Ce service social est organisé par la délégation locale de Florac de la Croix Rouge Française.

Tous les premiers mercredis du mois, des trajets Florac-Mende en taxi sont organisés pour les personnes âgées, ce qui leur permet de pouvoir rendre visite à leur médecin, leur ophtalmologue... Départ à 13 h 30 de Florac et retour à 17 h 30. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable et sont transportées jusqu'à Mende.

DELEGATION LOCALE DE FLORAC
Boite Postale 60 017 - 48400 FLORAC
Tél : 04 66 45 08 22

• ENTREPRISES DE TAXI FLORAC

Ambulances Floracoise

1 Bis av Jean Monestier

Tél : 04 66 45 00 44

Taxi Reilhes

52 av Jean Monestier

Tél : 06 60 58 58 10

Taxi Boulet

Zone artisanale St Julien du Gourd Florac,

Tél : 06 60 58 58 10

Taxi Cévennes Transports

88 ters av Jean Monestier

48400 Florac

Tél : 06 71 27 65 66

MEYRUEIS

Sandy Fany (SARL)

44 quai Pont Vieux
Tél : 06 80 43 33 46

Taxi Lafond

2 esplanade André Chamson
Tél : 04 66 45 46 63

SAINTE-ÉNIMIE

Malaval Pascal

rue Basse
Tél : 04 66 48 54 14

QUÉZAC

Rouxi Taxi

La Rivière
Tél : 06 77 65 54 35

LE-COLLET-DE-DÈZE

Daude Felgeirolles

Lieudit La Vigne
Tél : 04 66 45 57 38

SAINT-JULIEN-DES-POINTS

Dardalhon Guys

Lieu Dit Le Plan
Tél : 06 07 69 18 25

ST-GERMAIN-DE-CALBERTE

Taxi Calbertois

La Vignette
Tél : 06 62 71 70 09

SAINT-HILAIRE-DE-LAVIT

Cévennes Gardons Assistance

La Roullisse
Tél : 06 30 23 33 23

STE-CROIX-VALLEE-FRANCAISE

Andrée Michel

Tél : 06 68 43 50 97

ST-ETIENNE-VALLEE-FRANCAISE

Balade cévenole taxi

Avenue de l'enclos
Tél : 04 66 45 73 42 ou 06 64 12 11 68

• BUS

Florac est relié à Mende toute l'année sauf dimanche et jour férié. La navette dessert Ispagnac puis le Valdoncez.

Un départ le matin à 07h pour arriver à Mende à 08h. Un autre départ à 13h pour une arrivée à 14h.

La navette repart de Mende à 12h et à 17h30. Deux euros seulement le trajet (1,5€ par carnet de 10).

Une autre navette relie Florac à Alès : une bonne solution pour rejoindre une ligne de train car la gare d'Alès est bien desservie (liaison avec Nîmes, puis Lyon ou Montpellier). Elle ne circule que du 15 avril au 31 octobre. Le départ se fait à 10h30 à Florac pour une arrivée à la gare d'Alès à 11h45.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Mieux vaut consulter le site internet des offices de tourisme :

www.cevennes-gorges-du-tarn.com/horaires-bus.

L'été des navettes supplémentaires sont mises en place, notamment à Florac et le Mont Lozère ou pour aller dans les Gorges du Tarn. Se renseigner dans les offices de tourisme pour les horaires et les arrêts.

• LOCATION DE VÉHICULES

FLORAC

Point Loc Florac

Tél : 04 66 45 59 74

www.ada.fr/location-voiture-florac.html

• PRÊT DE VÉHICULES

L'association **Quoi de 9** à Florac propose un service de prêt de véhicule (voiture, mobylette ou vélo) ponctuel, pour les personnes rencontrant des difficultés liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé.... après évaluation avec un travailleur social de l'association. Conditions : adhésion à l'association (8 €) plus une participation au kilomètre.

Association Quoi de 9

Place Paul Comte - 48400 FLORAC
quoi.de.9@wanadoo.fr
Tél : 04 66 45 17 17

• STATIONS SERVICES

Mieux vaut savoir où elles se trouvent car elles sont relativement rares... !

FLORAC 4 stations-services

> 90 av Jean Monestier (vers la gendarmerie) 48400 FLORAC

> Station TOTAL : sortie de Florac, direction Vébron

> Station Winn's (24/24) : zone artisanale, sur la N106 direction Mende

> Station de l'Intermarché (24/24) : zone artisanale, sur la N106 direction Mende

SAINTE -CROIX-VALLEE -FRANCAISE
(24/24 et CB)

LE-PONT-DE-MONTVERT

Route de Vialas station-service
24/24

ISPAGNAC

27 Chemin Royal station-service
24/24

LE-COLLET-DE-DEZE

rue principale station-service 24/24

MEYRUEIS

ESSO : 24h/24 par CB

SAINTE-ÉNIMIE

stations-service, Chantepedrix rte Millau

Pour se déplacer un peu plus loin...

• PAR LA ROUTE

Ici, on compte plus le temps que les kilomètres parcourus ! Alors voici à titre indicatif quelques temps de trajet pour se rendre dans les principales villes voisines depuis **Florac** :

- **Mende : 39 km (40 mn)**

- **Alès : 70km (1h)**

- **Nîmes : 110 km (1 h 45)**

- **Montpellier (par la fabuleuse « Corniche des Cévennes ») : 127km (2h)**

- **Paris : 620 km (6 h 30)**

- **Lyon : 255 km (3 h 30)**

- **Clermont-Fd : 208 km (2 h 30)**

- **Millau : 78 km (1h15 ou plus, tout dépend de la période de l'année... compter 2h en été)**

• PAR LE TRAIN

La gare de Florac n'a pas vu de train depuis 60 ans... Pour se rendre dans une gare SNCF il faudra vous rendre à Mende (40 km de Florac) ou à Alès (70 km de Florac).

Vous pouvez appeler la gare de Mende pour les horaires au 04 66 49 00 39

Sinon renseignements SNCF :

LIGNE VERTE : N° 36 35

www.sncf.fr



Le co-voiturage

Le covoiturage est caractérisé sur le territoire par un important réseau informel. Des panneaux d'affichage dans le magasin Biojour, à la Maison de services au public de Florac ou au Foyer rural de Ste Croix-Vallée-Française permettent d'inscrire des trajets. Un autre moyen plus artisanal est de parler autour de vous et de voir si vous pouvez vous organiser pour partager des trajets avec des collègues, amis ou connaissances. Vous verrez, ça marche plutôt bien !

L'agence lozérienne de la mobilité propose un site de covoiturage lozérien via un site internet

www.voisine48.fr, une page Facebook « [lozere covoiturage](#) » et une application Android ainsi qu'un accueil téléphonique (07 83 12 84 61) pour vous aider dans vos recherches de solutions de déplacement.

Sinon il existe le très populaire site [blablaCar](#), mais souvent pour des trajets hors département.

Sachez d'ailleurs que le Département de la Lozère a mis en place des parkings aménagés « Aire de covoiturage » signalés pour se retrouver plus facilement !

Et si malgré tout vous ne trouviez toujours pas de solutions, il vous reste un moyen très ancien mais qui fonctionne toujours : le stop !!! Très pratique si vous souhaitez rencontrer du monde et aimez discuter...

JE CONSOMME LOCAL



Vous l'aurez vite compris, notre territoire regorge de bons produits, issus des fermes de nos agriculteurs, des ateliers de nos boulangers/pâtisseries ou encore des boutiques de nos bouchers... A l'évocation de certains noms, nos papilles frémissent déjà : pélardon, tome de brebis, agneau de parcours, saucisse d'herbes, pâtés de canard, miel de châtaigniers, gâteaux à la châtaignes, ... On trouve même du vin dans les gorges du Tarn et des bières dans plusieurs brasseries artisanales ! Bref, chaque terroir possède ses atouts gastronomiques et nos producteurs savent mieux que quiconque vous les faire aimer !

Pour pouvoir acheter et déguster ces merveilles, il faut « consommer local » comme on dit. Vous ne les trouverez pas (ou peu) dans les hypermarchés des grandes villes ! Alors osez pousser les portes des boulangeries, des boucheries, de boutiques de producteurs, des fermes. Et surtout réglez-vous !

Les Marchés



De nombreux marchés locaux existent et sont un excellent moyen de découvrir les meilleurs produits et de rencontrer du monde !

Voici les jours des principaux marchés qui ont lieu toute l'année. En été, d'autres villages proposent également des marchés. Renseignez-vous à l'office de tourisme le plus proche de chez vous !

- > **Florac** : le jeudi matin, place de la mairie
- > **Meyrueis** : le mercredi
- > **Sainte Croix Vallée Française** : le dimanche matin
- > **Ispagnac** : le samedi matin, place de la mairie
- > **Le Collet de Deze** : le mardi matin
- > **Le Pont de Montvert** : le mercredi matin

Quelques spécialités locales

Le miel des Cévennes : Le plus connu est le miel de châtaignier, mais on retrouve aussi des miels de bruyère, de callune, de ronces et de framboisier, de sapin et d'acacia. Aux côtés de ces miels mono-floraux, les apiculteurs proposent aussi des miels poly-floraux (dits "toutes fleurs"). Le miel appartient au quotidien des Cévenols depuis la nuit des temps : en effet il constituait l'unique source de sucre sur les tables ! A l'époque, chaque foyer possédait, autrefois, un rucher (généralement un tronc de châtaignier creusé et recouvert d'un chapeau du même bois ou d'une pierre).

Le Cèpe : C'est le champignon le plus recherché dans la région ! Ils sortent à l'automne lorsque la météo varie entre température et orages, dans le sous bois des forêts de châtaigniers mais aussi de conifères ou de hêtres. Lorsqu'il y a une « sortie », tout le monde en parle et l'effervescence règne ! Mais les bons coins à cèpes sont des secrets bien gardés... il vous faudra vous armer de diplomatie (et de patience) pour qu'on vous en indique...

Le Pélardon : c'est LE fromage de chèvre emblématique des Cévennes : jeune, il présente une couleur crème. Fin et onctueux, son goût de noisette fait fondre. Quelques semaines et sa croûte s'assombrit, il s'affermi et développe un goût de chèvre plus marqué qui enthousiasme les amateurs.

(texte issu du site de l'OT Cévennes Gorges du Tarn)



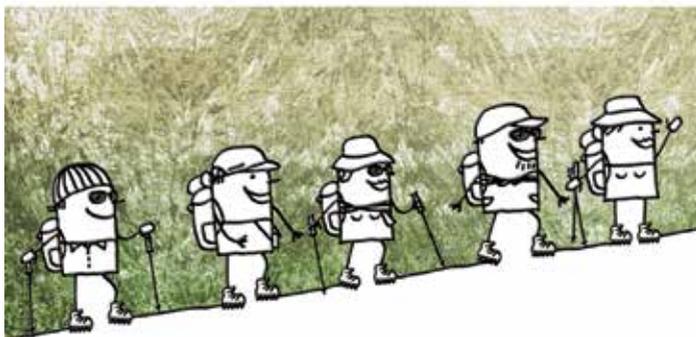
Les Châtaignes : surnommé l'arbre à pain, le châtaignier a nourri hommes et bêtes durant des siècles. La châtaigne se consommait essentiellement séchée en soupe, « la badjane », ou grillée dans la cheminée durant les « afachadas ». Un temps délaissée, la châtaigneraie est, depuis peu, remise en valeur par des producteurs de châtaigne et des produits traditionnels comme les marrons au naturel et les confitures, ou revisitée comme les pâtisseries à base de farine de châtaigne, les glaces...

(texte issu du site de l'OT Cévennes Gorges du Tarn)

L'agneau du Causse Méjean : il est distribué sous le label de qualité ELOVEL depuis des années. Sa viande, subtile et savoureuse, et ses morceaux, tous différents les uns des autres, s'adaptent à toutes les tendances culinaires et savent plaire au quotidien. Et ce n'est pas les Caussewards qui diront le contraire, il existe mille et une façons de cuisiner l'agneau et de s'en régaler, et pas que ses côtes même si ces dernières ont, depuis toujours, la cote auprès des petits et des grands.

JE PROFITE DE MON TEMPS LIBRE

Vous constaterez rapidement que, malgré le contraste entre l'agitation estivale et le calme froid de l'hiver, il y'a toujours quelque chose à faire, à voir, à découvrir. De nombreuses associations s'activent tout au long de l'année. Des clubs de sports vous proposent une large palette d'activités physiques. Les événements culturels sont nombreux et de qualité. Vous verrez vite que les offices de tourisme sont des lieux incontournables pour se renseigner sur la vie locale. Ils possèdent une connaissance très fine de leur territoire et pourront vraiment vous renseigner sur des tas de petites questions pratiques. Leurs sites internet sont très bien faits et sont des mines de renseignements !



Voici donc les coordonnées des offices de tourisme du territoire de votre territoire :

• OFFICE DE TOURISME CÉVENNES GORGES DU TARN

33 avenue Jean Monestier
48400 FLORAC-TROIS-RIVIÈRES
04 66 45 01 14
info@cevennes-gorgesdutarn.com
www.cevennes-gorges-du-tarn.com

- > Une antenne à Ispagnac (du 15 mars au 30 avril) Place de l'église
- > Une antenne à Meyrueis (du 15 mars au 30 avril) Tour de l'horloge
- > Une antenne à Sainte Enimie (du 15 mars au 30 avril) Route de Mende
- > Une antenne à la Malène (du 15 juin au 15 septembre) Le village

• OFFICE DE TOURISME CÉVENNES AU MONT LOZÈRE

Le Quai
48220 LE PONT-DE-MONTVERT
info@cevennes-montlozere.com
www.cevennes-montlozere.com

- > Une antenne au Collet de Deze Rue principale (du 1^{er} avril au 1^{er} novembre)
- > Une antenne à Sainte Croix Vallée Française La Placette (du 1^{er} avril au 1^{er} novembre)
- > Une antenne à Saint Germain de Calberte Place de l'Église (du 1^{er} avril au 1^{er} novembre)
- > Une antenne à Saint Etienne Vallée Française Les Prats (du 1^{er} avril au 1^{er} novembre)
- > Une antenne à Vialas Rue principale (du 15 juin au 15 septembre)

Culture



*Ici, pas de Zénith ni d'Opéra et encore moins de cinéma Multiplexe...
Mais qui a dit qu'il n'y avait pas d'événements culturels en milieu rural ?
Au contraire, de nombreuses structures œuvrent de manière professionnelle pour fournir des prestations tout au long de l'année.
Vous n'aurez que l'embaras du choix !*

• LA GENETTE VERTE

Complexe culturel

Cirque, contes, danses, concerts, théâtre : tous les styles sont présentés au public à travers un programme de grande qualité, dans une salle moderne. Des formules d'abonnements permettent de découvrir tous ces talents. Retrouver le programme détaillé dans les offices de tourisme ou sur leur site internet :

La Genette Verte

33 avenue Jean Monestier
48400 FLORAC
Tél : 04 66 45 23 60
Fax : 04 66 45 23 61
contact@lagenetteverte.fr
www.lagenetteverte.fr

• LES FOYERS RURAUX DE LOZÈRE

Répartis sur tout le département, ils animent les campagnes et font bouger toutes les générations dans les domaines de la culture, du sport et de l'éducation. Ce sont de plus d'excellents moyens de lier connaissance et de vous intégrer à la vie du village. Contacter le foyer rural proche de chez vous, il n'y en a pas un dans chaque commune mais presque... : Florac, La Salle Prunet, Cocurès, Quezac, Sainte-Enimie, La Malène, Hures La Parade, Saint-Laurent de Trèves, Vébron, Rousses, Le Masbonnet, Saint Martin de Lansuscle, Sainte Croix Vallée Française, Saint Etienne Vallée Française, Le Pont de Montvert...
Toutes les informations sur :
www.foyers-ruraux.com

La Fédération des Foyers Ruraux de la Lozère

Quartier des Carmes
B.P. 113
48003 MENDE cedex
Tél : 04 66 49 23 93
fdfr48@wanadoo.fr

• CINEMA Cinéco, cinéma itinérant en Cévennes

Véritable institution locale, cette association permet d'amener le cinéma aux habitants de nos villages, éloignés des grandes villes. Dans les salles des fêtes, chaque semaine un film récent est proposé. Chacun vient seul ou en famille, visionner le film puis discuter et partager un bon moment. Un programme détaillé présente les films à venir. Vous le trouverez partout ! Sinon demandez-le à votre office de tourisme.

Tél : 04 66 45 94 41
cineco@orange.fr
www.cineco.org

> Un moyen sûr pour être au courant de tous les événements ? Connectez-vous sur le site d'un des offices de tourisme du territoire et accédez à « l'Agenda 365 » qui centralise toute les animations proposées sur le territoire :
www.cevennes-gorges-du-tarn.com/agenda

Les bibliothèques

À Mende, la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) se nomme désormais Médiathèque Départementale de Lozère (MDL). Sur le territoire sud Lozère, plusieurs lieux vous sont proposés pour vous permettre d'emprunter des bouquins, aussi bien pour les petits que pour les grands. Véritables lieux de rencontres, ils sont aussi des lieux conviviaux pour discuter littérature... mais pas que !

FLORAC

Bibliothèque municipale Roger Cibien

20 av Jean Monestier

Tél : 04 66 45 11 94

• Mardi : 15h -18h30, Mercredi : 14h -18h30, Jeudi : 10h -12h30, Vendredi : 15h -18h30, Samedi : 10h -12h30

MEYRUEIS

• Lundi et samedi de 10h à 12h et mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

LE COLLET DE DEZE

• Lundi de 16h à 18h30, mercredi de 14h à 17h, samedis de 10h à 12h

LE PONT DE MONTVERT

• Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30, jeudi et vendredi : 16h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h30

ISPAGNAC

Place de l'Eglise

Tél : 04 66 44 27 76

• Tous les matins du mardi au samedi de 10h à 12h30

VÉBRON

Agence postale communale

• Du lundi au vendredi de 9h à 12h

ST ÉTIENNE VALLEE FRANCAISE

syndicat d'initiative

• Lundi 15h à 18h, jeudi de 10h à 16h et samedi de 10h à 11h

STE CROIX VALLEE FRANCAISE

Mairie

• Vendredi de 14h à 17h et dimanche de 11h à 12h

ST MARTIN DE LANSUSCLE

Mairie

• Ouvert tous les jours

VIALAS

• Mercredi de 16h à 18h, vendredi et samedi de 10h à 12h

LE POMPIDOU

• Mairie, vendredi de 10h à 12h

SAINT GERMAIN DE CALBERTE:

• Tous les mercredis de 14 h à 15h

D'autres villages possède également un lieu où l'on peut emprunter des livres. Se renseigner à la mairie pour connaître les périodes d'ouverture :

- SAINT ENIMIE

- BARRE DES CEVENNES

- LA MALENE

- SAINT MARTIN DE BOUBAUX

- PONT RAVAGER

- SAINT FREZAL DE VENTALON

- COCURES

Les animations et les associations

Le nombre et la diversité des associations présentes sur nos communes impressionnent toujours les nouveaux venus ! « On ne pensait pas qu'il y avait toutes ces associations pour un si petit nombre d'habitants ». Eh oui, ici tout le monde fait partie d'une association (ou plus !). Quand vous croirez quelqu'un dans la rue, il fera souvent référence à l'association dans laquelle vous êtes (ou vous allez être...). Le bouche à oreille fonctionne beaucoup, donc si vous faites passer le mot que vous vous intéressez à tel ou tel domaine, on vous indiquera vite qui contacter.

Pour connaître les associations existantes et avoir les coordonnées des personnes référentes à contacter, rendez-vous dans votre mairie ou votre office de tourisme. Un autre moyen convivial : début septembre lors du forum des associations (à Florac, mais aussi parfois dans d'autres villages).

Les sports

• SPORT D'ÉQUIPES

Le football est le sport le plus répandu. Quasiment chaque petit village, ou chaque vallée, possède son club. Le rugby est également présent avec le célèbre « Quinze de la Fraise » d'Isphagnac.

• SPORT INDIVIDUEL

Escalade, badminton, tennis, judo, cyclisme, danse, gym, yoga... la palette de choix est large et vous permettra de vous détendre ou de vous défouler (à vous de voir...) de manière régulière et ludique !

• SPORT DE PLEINE NATURE

Si vous êtes simple amateur ou fada des grandes sensations, en venant ici vous avez fait le bon choix ! La nature a été faite ici pour donner aux sportifs des sensations fortes... Jugez plutôt : canyoning dans les gorges du Tapoul, escalade sur les parois vertigineuses des Gorges du Tarn ou de la Jonte, parapente au-dessus des plus beaux paysages, spéléologie dans les innombrables grottes des plateaux calcaires et bien sûr canoë ou kayak dans les rivières tumultueuses (ou plus calme si vous préférez !).

Pour connaître le détail de toutes ces activités, le mieux est de se rendre auprès de sa mairie ou de son office de tourisme pour avoir la liste des activités proposées ainsi que les coordonnées des personnes à contacter.



Nous ne pouvons pas présenter dans ce guide tous les événements qui ont lieu sur le territoire. Néanmoins, certains « grands » événements sont emblématiques et vous ne pouvez pas passer à côté, ne serait-ce que pour rencontrer du monde et faire connaissance !

• LE « FESTIVAL DE LA SOUPE »

À Florac : tous les derniers week-ends d'octobre, la ville de Florac se transforme en gigantesque marmite bouillonnante et accueille un grand concours de soupe, des apéri-soupes, le tout accompagné de moult fanfares et spectacles de rue !

• LA « FÊTE DE LA ST MICHEL » À MEYRUEIS

Chaque dernier dimanche de septembre, les producteurs de la région vous invitent à «*Faire un Pacte avec le goût*» à l'occasion du plus grand marché des saveurs authentique de terroir des Causses et des Cévennes.

• LE FESTIVAL CONTES ET RENCONTRES EN LOZÈRE

Chaque édition réunit, en février, des conteurs professionnels, compagnies de théâtre et de café-théâtre d'horizons géographiques et artistiques très divers. Organisées localement par le réseau des Foyers Ruraux jusque dans les plus petites communes du département, chaque soirée privilégie moments de convivialité et rencontres du public avec les artistes. De quoi réchauffer les froides soirées d'hiver ! Un guide est édité chaque année pour présenter les différents spectacles.

• LES 160 KM DE FLORAC

Course mythique pour les passionnés d'endurance équestre, cette épreuve réunit début septembre les meilleurs cavaliers et chevaux mondiaux. Un spectacle époustouflant à découvrir tout au long du parcours ou à l'arrivée, à Ispagnac. Un moment à ne pas rater pour les lève-tôt : le départ à la lampe frontale dans les rues d'Ispagnac !

• LE FESTIVAL DES MÉTIERS D'ARTS

Le village du **Pont de Montvert** et ses habitants ouvrent leurs portes aux créateurs d'art le second week-end de juillet ! L'occasion de découvrir, pendant 3 jours, artisans et artistes venus de France et de toute l'Europe. Plus de 70 créateurs transforment cette bourgade en un véritable village des métiers d'art en investissant caves, garages et autres granges. Dans une ambiance conviviale, les créateurs partagent leur savoir-faire et parlent de leurs passions.

• LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Le dernier week-end de d'octobre **Saint Germain de Calberte** célèbre la châtaigne. Animations autour de la châtaigne : comment reconnaître les différentes variétés, explication des techniques de transformation de la châtaigne avec des outils anciens et récents, marché de producteurs et artisans locaux, animations pour petits et grands.

• LA FÊTE DU PÉLARDON

Le dernier dimanche d'avril, le Pélardon est mis à l'honneur au village de **Sainte Croix Vallée Française**. Toute la journée des animations et des ateliers se succèdent pour faire découvrir aux visiteurs ce petit fromage si particulier. Marché paysan, producteurs, fanfares, dégustations et ateliers découverte sont au programme pour faire honneur à ce monument de la gastronomie régionale.

• ET ENCORE...

Toutes les fêtes de village durant la saison estivale, **La fête de la transhumance aux Ayres, le Festival International du film de Vébron** etc... Bref de quoi satisfaire chacun d'entre vous !



*Nous espérons que vous
avez pu trouver toutes les informations
nécessaires à votre installation et que ce guide
vous permettra de vous épanouir pleinement
sur ce territoire remarquable !*

Besoin d'informations complémentaires ?

L'association territoriale Causses Cévennes peut accompagner toute personne ou famille qui souhaite venir s'installer sur le territoire, que ce soit pour créer ou reprendre une entreprise ou travailler dans une activité salariée. Grâce à la connaissance fine de son territoire et de ses acteurs, il pourra vous mettre en relation avec les structures qui correspondent le mieux à votre projet. En effet, grâce au réseau Lozère Nouvelle Vie, un accompagnement personnalisé et efficace vous sera proposé.

N'hésitez pas à nous contacter !



Association territoriale Causses Cévennes Mission « Accueil Nouvelles Populations »

Rue Siple Sert • 48 400 Florac-Trois-Rivières

Tél : 04 66 45 69 95

accueil@at-causses-cevennes.fr

www.at-causses-cevennes.fr

Facebook/ATCC48

Offres de logements du sud Lozère

www.espace-cevennes.com

Communautés de Communes de
l'Association Territoriale Causses Cévennes



L'opération « Accueil et maintien de populations » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif Central